



Edition N°75 · Juin 2019

> 128^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

LA CRISE DES DEVISES AU CŒUR DES PREOCCUPATIONS.



>DÉBAT PATRONAL

FRANC CFA: LES CHEFS D'ENTREPRISES S'ENGAGENT



Tableau de l'économie 1^{er} trimestre 2019

La reprise se maintient mais la pression fiscale oblige les chefs d'entreprises à la prudence

Actualité

- Enjeux et conséquences de la modification de la Loi de finances 2019
- Déjeuner Eco du patronat

Focus

Promotion du « Made in Cameroon »
Les pistes de solution du
Ministre du Commerce



L'ETAT-ENTREPRENEUR ET LE RÔLE ÉCONOMIQUE DE L'ETAT EN QUESTION

■ Par **Célestin Tawamba**, Président du GICAM



Après les évènements survenus récemment à Camair-Co et à la Sonara, et considérant les déconfitures de plusieurs entreprises du giron de l'Etat dès le début des années 80 et qui furent au cœur de la crise économique et du premier programme de redressement économique conclu avec le FMI, il est de bon ton de s'interroger sur l'Etat entrepreneur dans notre pays.

Cette interrogation, nous ne pouvons plus l'esquiver, nous devons l'instruire avec les pros et cons, avant d'opérer des choix qui servent l'économie camerounaise.

L'émergence d'entreprises publiques et para-publiques a résulté de l'absence d'un secteur privé viable au lendemain de l'indépendance du pays. L'Etat s'est vigoureusement employé à pallier à l'insuffisance et, pour ce faire, il a créé la SNI.

Par la suite, la SNI n'a pas, le moment venu, rétrocédé, tel que prévu, tout ou partie du capital des entreprises de son portefeuille. Certes, l'Etat, alors en plein ajustement structurel avec le FMI, l'a fait via les privatisations, mais au terme d'un processus entrant dans une logique régressive de l'Etat qui, en l'absence de marges budgétaires, abandonnerait ses objectifs de construction de l'économie. C'est tout le contraire de ce qui aurait dû être : un choix délibéré et réfléchi de dynamiser l'économie par la diffusion de l'efficience et de l'efficacité dans les sphères productives. Cette absence de vision stratégique explique en partie des privatisations généralement mal pensées.

Ces réalités de notre processus de privatisation et, plus généralement, de l'Etat entrepreneur et de la gouvernance économique du pays, nous devrions pouvoir en débattre et en tirer des leçons au moment même où notre économie se trouve être dan gereusement secoué à la fois du fait de handicaps structurels peu combattus et, depuis trois années, d'une crise sécuritaire qui touche de manière différenciée sept des dix Régions du pays.

Oui, ce débat sur l'Etat entrepreneur doit avoir lieu pour plusieurs raisons dont celles-ci : (i) l'insuffisance des moyens dont dispose l'Etat pour assumer un minimum acceptable de ses missions régaliennes : justice, armée, police, infrastructures physique, santé, éducation, (ii) le poids excessif des déficits des en-

treprises publiques et parapubliques dont le renflouement laisse peu de chances à l'engagement tant souhaité du processus de baisse de la fiscalité.

Un tel débat nécessiterait une évaluation de la situation actuelle des entreprises d'Etat, un bilan des privatisations réalisées y compris celles qui ont fait l'objet d'une renationalisation, et un réexamen du périmètre d'action de l'Etat en matière économique, que ce soit en tant que législateur qu'entrepreneur.

Comme législateur, l'Etat définit la politique économique de la Nation. Il le fera d'autant plus avec succès que le secteur privé partage sa vision économique et est associé l'élaboration des politiques. Et c'est ainsi que l'Etat peut définir des stratégies industrielles qui permettent d'apprivoiser les mutations économiques – APE, AGOA par exemple - nées de la mondialisation et de mouvements de régionalisation.

Comme entrepreneur, l'Etat devrait investir dans des domaines où le secteur privé ne trouverait aucun intérêt à s'engager. Pour ses entreprises, l'Etat ne peut confondre tutelle et actionnariat, en l'occurrence il a la responsabilité d'être un actionnaire réactif et pro-actif. Et pour toutes les entreprises, il appartient à l'Etat de garantir un environnement des affaires propice à leur développement.

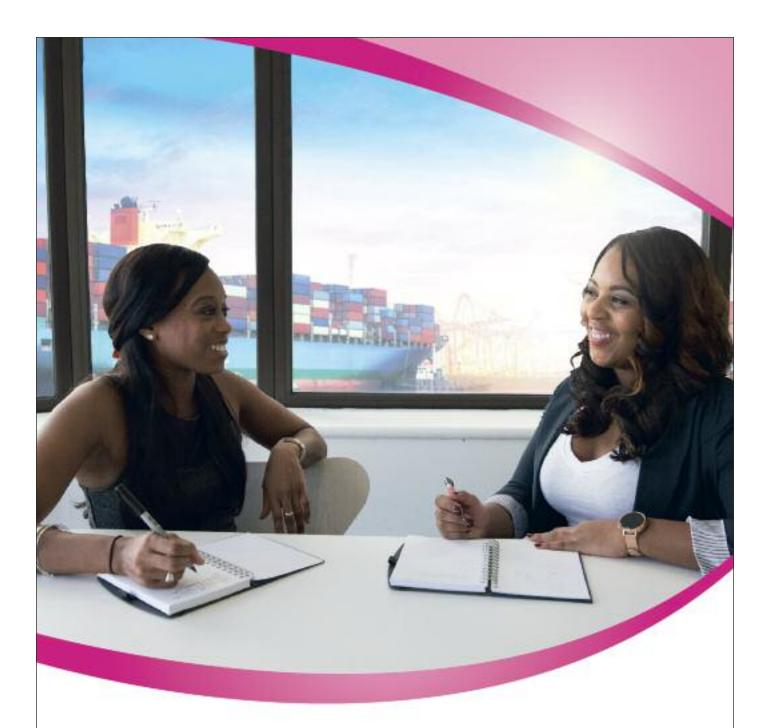
Dans les deux cas, l'Etat, après les évolutions des années post-indépendance, et avec les crises économiques qui, depuis trois décennies, semblent s'installer durablement, l'Etat, à l'instar du secteur privé, doit, à notre sens, faire siens les concepts d'efficience et d'efficacité. Il y va de la satisfaction du besoin absolu qu'est la compétitivité de nos entreprises et de notre économie.

Ainsi donc, le rôle de l'Etat entrepreneur est indissociable du rôle économique de l'Etat. Comme conditions à leur maîtrise, l'accélération de la réforme de l'Etat et de l'administration. Plus que jamais, le rôle de l'Etat doit résolument évoluer pour converger vers un rôle de définition d'une vision de long terme, de coordination, d'incitation, d'explication et d'assistance aux couches les plus défavorisées.

L'Etat devrait abandonner certaines activités où son intervention se traduit par des inefficiences, pour se retourner vers des activités qui relèvent davantage de ses attributions, à savoir, l'infrastructure, la santé, l'enseignement, la défense, la législation.

Pour ce faire, l'Etat doit pouvoir compter sur une administration moderne, prenant des décisions publiques rapides et efficaces, faisant corps avec les besoins des entreprises et de la société en général, et sujette elle aussi aux règles de la productivité et de l'efficacité. De même, l'Etat doit pouvoir compter sur un secteur privé qui assume pleinement ses responsabilités en prenant définitivement et avec efficacité le relais de la production par la mise en œuvre de stratégies organisationnelles et d'investissement dans les secteurs productifs à forte valeur ajoutée





Saisissez les opportunités de financement

des activités de Commerce International

En 05 jours, votre partenaire-conseil obtient vos instruments financiers

- Lettre de Crédit
- Lettre de Crédit permanent (SBLC)
- Et bien d'autres instruments

Aucune caution ou garantie requises

JG TRADE FINANCE est l'intermédiaire financier idéal pour vous assister dans le financement de vos activités en commerce international.



La Finance Internetionale Pour tous!

1302 Rue Galieni, Akwa Tel: +237 682 40 76 75 / 605 46 11 63 finance@jeffersonsgroup.com www.jeffersonsgroup.com

THE STATE: ENTREPRENEUR AND LEGISLATOR

■ By **Célestin Tawamba**, President of GICAM



After the recent events at Camair-Co and Sonara, and considering the collapse of several companies in the early 1980s, which was at the heart of the economic crisis and the first economic recovery program concluded with the IMF, it is good to question the entrepreneurial State in our country.

We can no longer dodge this question; we must consider the pros and cons, before making choices that serve the Cameroonian economy.

Public and parastatal enterprises came as a result of the absence of a viable private sector in the aftermath of the country's independence. The State strongly endeavored to remedy the insufficiency and, thus created the SNI.

Subsequently, when the time came, the SNI did not retrocede, as expected, all or part of the capital of the companies in its portfolio. Admittedly, the state, then in full structural adjustment with the IMF, did it via privatizations, but at the end of a process entering into a regressive logic of the State which, in the absence of budgetary margins, would abandon its construction goals of the economy. This is the exact opposite of what should have been: a conscious and deliberate choice to energize the economy by spreading efficiency and effectiveness in the productive sphere. This lack of strategic vision partly explains privatizations generally poorly thought out.

These realities of our privatization process and, more generally, of the entrepreneur state and the country's economic governance, we should be able to discuss and learn from them at a time when our economy is dangerously shaken by structural handicaps and, by a three year security crisis that affects in a differentiated manner seven of the ten regions of the country.

Yes, this debate on the entrepreneur State must take place for several reasons including: (i) the inadequacy of the means available to the State to perform a minimum of its sovereign missions: justice, army, police, physical infrastructure, health, education, (ii) the excessive weight deficits of public and

parapublic companies whose bailout leaves little chance for the much desired launch of the process of lowering taxation.

Such a debate would require an evaluation of the current situation of state-owned enterprises, a review of the privatizations carried out including those that have been renationalized, and a review of the scope of action of the State in economic matters, whether as a legislator or an entrepreneur.

As legislator, the State defines the economic policy of the Nation. It will do so all the more successfully as the private sector shares its economic vision and is involved in policy development. And this is how the state can define industrial strategies that can handle the economic changes - for example APE, AGOA emanating from globalization and regionalization movements.

As an entrepreneur, the state should invest in areas where the private sector would find no incentive to engage into. For its companies, the state can not confuse guardianship and shareholding; in this case it has the responsibility to be a reactive and pro-active shareholder. And for all companies, it is up to the state to ensure a business environment conducive to their development.

In both cases, after the developments of the postindependence years, and with the economic crises which, for three decades, seem to be lasting, the State, like the private sector, must, in our opinion, embrace the concepts of efficiency and effectiveness. The satisfaction of the absolute need that is the competitiveness of our companies and our economy depends on that.

Thus, the role of the State as an entrepreneur is inseparable from its economic role. As conditions to their control, the acceleration of the reform of the state and the administration. More than ever, the role of the state must resolutely evolve to converge towards a role of definition of a long-term vision, coordination, incentive, explanation and assistance to the most underprivileged sections.

The State should abandon certain activities where its intervention is inefficient, to return to activities that are more within its remit, namely, infrastructure, health, education, defense, legislation.

To do this, the state must be able to rely on a modern administration, making rapid and effective public decisions, consistent with the needs of companies and society at large, and subject to the rules of productivity and efficiency. Similarly, the state must be able to rely on a private sector that fully assumes its responsibilities by definitely and effectively taking over production by implementing organizational and investment strategies in high added value productive sectors ■





Une gamme complète de produits au service de l'industrie

MIT CHIMIE



Gaines et films

Designanes et firms affant de 100 à 1750 mm de laize, pour une épaisseur comprise entre 60 et 250 microns.



Bouteilles PET et flacons

Lin assortiment de boutelles répondant à vos besoins. Volumes déjà disponibles 1.51, 11, 500ml, 330ml, 250ml, 125ml, 100ml, 60ml.



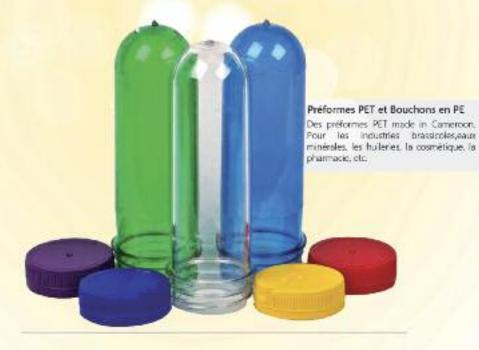
Sachets et emballages souples

Des sachets plastique sur mesure adaptés à tous les secteurs d'activités, de l'industrie à la grande distribution.



Les produits de négoce

Industries plastiques Savonnerie et détergents Industries brassicoles Tratement des eaux





MIT CHIMIE

BP 8722 Douala TEL 233 404 529 info@mitchimie.com www.mitchimie.com

SOMMAIRE

EDITORIAL: L'Etat-entrepreneur et le rôle économique de l'Etat en question

FOCUS: 128ème Assemblée Générale Ordinaire

EVENEMENT: 1er Débat Patronal

ACTUALITES

TABLEAU DE BORD DE L'ECONOMIE CAMEROUNAISE

CARNET DU GICAM



DIRECTEUR DE PUBLICATION

Célestin Tawamba

RÉDACTEUR EN CHEF

Alain Blaise Batongue

COORDINATION

Nadine Blanche Mbochi

SUIVI ÉDITION

Nadine Blanche Mbochi

RÉDACTIOI

Vincent Koueté Noé Ndi Mbéré Nacisse Chassem Abraham Kuaté David Nyamsi Laure Mandengue Stéphane Boyomo Armelle Ngo Samnick Nadine Mbochi

PUBLICITÉ

Dieudonné Samou

MISE EN PAGE ©KLMA Design Juin 2019

CRÉDIT PHOTOS

GICAM



Rapport Moral du Président 2018

FAIRE AVANCER L'ENTREPRISE MALGRE LA CONJONCTURE.

Par Par Abraham Kuate, Chargé d'études économiques et de la documentation, GICAM



Au cours de l'Assemblée Générale du GICAM, tenue au siège du GICAM le 16 mai 2019, selon la nouvelle périodicité qui consacre une seule Assemblée Générale au lieu de deux par an, le président du GICAM a déroulé son traditionnel rapport moral en présence d'un invité spécial : le Ministre du Commerce. C'était l'occasion non seulement de faire le round-up des activités du Groupement, au cours des 5 premiers mois de l'année, mais également de passer en revue la conjoncture économique et sociale du pays caractérisé par un ralentissement global des activités, causé par une crise sécuritaire, des contraintes fiscales, ainsi que des difficultés exacerbés par la rareté des devises. Toutes choses qui ont contribué à obérer significativement les activités des entreprises, et mettent à rude épreuve l'ensemble des indicateurs macroéconomiaues.

Ci-dessous, un extrait du rapport moral du Président

« Excellence Monsieur le Ministre,

Merci d'avoir spontanément marqué votre accord à notre invitation. Les membres du GICAM et moi sommes heureux de votre présence à notre rendez-vous annuel, en dépit d'un emploi du temps fort chargé.

Excellence Monsieur le Ministre, Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de poursuivre mon propos, qui sera circonscrit à cinq (5) points principaux :

• Les récents développements de la conjoncture économique et sociale,

- Une revue succincte de notre action au cours des quatre premiers mois de l'année 2019, étant entendu que l'intervention que fera un peu plus tard le Secrétaire exécutif, apportera davantage de détails,
- La Loi des Finances 2019, la réforme en cours du Cameroun Business Forum (CBF) et, plus généralement, les relations avec l'Etat,
- La situation financière du Groupement
- Le contrat du GICAM avec ses Membres.

Une conjoncture économique et sociale difficile

Le récent accord, intervenu entre l'équipe du FMI en mission au Cameroun et les Autorités de notre pays sur des mesures économiques et financières, devrait favoriser l'approbation, en juin prochain, de la quatrième revue du Programme économique de la Facilité élargie de crédit (FEC). Si nous devons nous satisfaire de cette bonne nouvelle, il faut cependant souligner, comme nous l'avons mis en évidence lors de précédentes interventions, que la situation des entreprises, en ce début d'année 2019, continue de se dégrader. Les difficultés s'accumulent et perdurent du fait d'une fiscalité qui demeure élevée, injuste et parfois tracassière, du poids de la dette intérieure dont le taux de remboursement reste faible, de l'aggravation des coûts des facteurs du fait de la dégradation de nos infrastructures, etc.... Facteurs aggravants de la détérioration du tissu économique, les crises sécuritaires ont mis à mal des régions et des pans entiers de notre économie et, plus récemment, la crise des devises est venue s'ajouter à la longue liste des handicaps qui pénalisent les entreprises.

Les devises s'invitent au débat

« A la suite de la mise en œuvre de la nouvelle règlementation des changes en vigueur depuis quelques mois déjà et malgré les assurances données par la BEAC quant à la disponibilité des devises, nous nous heurtons plutôt à un rationnement des devises. Ce rationnement se traduit par des délais d'exécution des transferts beaucoup plus longs, qui passent ainsi e 2-3 jours à 2 semaines minimum, et même vont jusqu'à plusieurs mois pour d'autres. De plus, des coûts supplémentaires sont enregistrés, qui portent sur les taux des commissions de transfert, les taux d'achat des devises et divers frais bancaires. Enfin, les procédures sont devenues plus longues et complexes, et les entreprises sont souvent dans l'obligation de produire une documentation volumineuse. Ceci, au demeurant laisse supposer des manœuvres dilatoires dans le but de gagner du temps avec comme conséquence le rallongement des délais de paiement. Au final, ce sont les encours de transferts non exécutés auprès des banques qui s'accumulent, totalisant même plusieurs milliards de Fcfa pour certaines entreprises.

La rencontre GICAM – APECCAM – BEAC, organisée au mois d'avril, n'a pas permis de dissiper doutes et inquiétudes. L'on assiste à une sorte de partie de ping-pong



dans laquelle et les banques commerciales et la BEAC, se rejettent la responsabilité de ces dysfonctionnements. Si l'on peut comprendre les motivations qui ont justifié la mise en place de cette nouvelle réglementation – luttes contre le terrorisme et le blanchiment d'argent, obligation de rapatriement des devises par les banques, il n'en demeure pas moins que son application est un obstacle au déploiement de l'activité économique compte tenu des effets pervers engendrés : ralentissement des activités des entreprises, perte de crédibilité auprès des fournisseurs étrangers, menaces sur le risque-pays, qui sans cesse fait courir le risque d'une dévaluation du Fcfa ».

La crise du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, comme élément perturbateur

«La crise du Nord-Ouest et du Sud-Ouest est d'abord une rupture dans la trajectoire de paix qui a toujours été celle du Cameroun. Ensuite, elle se caractérise par d'importante pertes en vies humaines dont des civils, des forces de sécurité et des séparatistes, et par de nombreux déplacés ainsi que des réfugiés en grand nombre au Nigéria. Son impact économique est considérable : des entreprises ferment, des entreprises réduisent la voilure, des entreprises sont l'objet de rackets, des matériels et équipements sont détruits, des usines sont incendiées, les pertes de chiffre d'affaires ne cessent d'augmenter, les pertes sèches s'accumulent, etc. C'est une catastrophe économique qui s'est ainsi abattue dans ces Régions où des zones de no man's land se sont créées. De plus, les dégradations économiques débordent des Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, avec des ramifications de plus en plus nombreuses sur le reste du pays. Le GICAM procède actuellement à la mise à jour de l'étude publiée il y a près d'un an sur l'impact économique de la crise du Nord-ouest/Sud-ouest. Elle sera mise à disposition dans les tout prochains mois.

Au-delà des propositions et intentions de dialogue qui émergent face aux drames humain et politique que nous vivons, il convient de signaler que l'entreprise en paie un lourd tribut économique. Le temps qui passe depuis le déclenchement de la guerre est un coût pour les entreprises, et les incertitudes sur l'avenir pèsent de plus en plus sur le moral des chefs d'entreprises. Nous le savons tous, temps perdu et incertitude sont des notions préjudiciables à l'activité des entreprises. Il y a donc manifestement urgence à ce qu'un terme soit mis à cette crise ».

L'ACTION DU GICAM SUR LA PÉRIODE ALLANT DU 1er JANVIER AU 15 MAI 2019

«Comme annoncé dans mon intervention du mois de décembre 2018, et en droite ligne de nos missions de services, d'intelligence économique et d'influence, notre action patronale a été engagée par la poursuite et/ou la concrétisation des projets ci-après :

• Livre Blanc du GICAM sur l'économie camerounaise

La rédaction du Projet de Livre Blanc est achevée. Jusqu'au 31 mai, il est en phase de relecture. IL sera publié au terme de ce processus.

• Débat Patronal

Nous avons institué un nouveau rendez-vous du GICAM. Nous l'avons baptisé : le Débat Patronal. A la différence de l'ancienne formule « Dîner-Débat », il s'agit d'un débat suivi d'un dîner, et non d'un débat et d'un dîner simultanés, ce qui, à priori, facilite la concentration sur les discussions.

Notre ambition est d'en faire un espace attractif de réflexions, de partages des connaissances, d'expériences et de bonnes pratiques, sur les enjeux de développement économique et du secteur privé. C'est ainsi qu'il accueille, outre les membres et des investisseurs décideurs du secteur privé, des responsables du monde politique et des institutions internationales.

La première édition du Débat Patronal a été organisée le 17 avril dernier et avait pour thème : «Le Fcfa : atout ou frein à l'émergence des pays de la Zone CEMAC. Le Secrétaire exécutif y reviendra dans son intervention ».

• Digitalisation des services

« Le chantier de transformation digitale a été effectivement engagé. La plate-forme MyGICAM en est l'un des premiers aboutissements. Une seconde étape consistera dans la dématérialisation de l'accès à certains services ».

Une loi des finances 2019 aux dispositions controversées

« Concernant la Loi des Finances 2019, notre environnement fiscal reste inadapté et dissuasif pour les entreprises et les investisseurs potentiels. C'est le résultat de sa complexité, de son caractère injuste, de la faible garantie des droits du contribuable, de son caractère confiscatoire, des coûts liés au suivi de l'administration de l'impôt et du contentieux, d'un système fiscal inadapté car doté d'une fiscalité basée sur le chiffre d'affaires et ressortant un taux d'imposition globale de 57,7% en 2017 selon l'Enquête Doing Business 2018.

Malgré plusieurs contacts et rencontres avec le Ministre des Finances en 2018, et malgré une restitution prometteuse, par le Ministre des Finances, de l'examen des propositions de réformes fiscales du GICAM, nous n'avons pas obtenu les améliorations souhaitées, nos doléances ont été insuffisamment prises en compte.

Cependant les bonnes prédispositions du Ministre des Finances ainsi que sa volonté sans cesse affichée d'être du côté de l'entreprise nous laissent entrevoir des réponses positives à nos doléances. Aussi, nous avons souhaité que le Ministre des Finances puisse convoquer le Comité bipartite MINFI – Secteur privé, afin que nous puissions ensemble apporter des aménagements à la mise en œuvre de certaines dispositions de la LF, et surtout asseoir les bases d'une meilleure concertation pour la Loi de Finances 2020.

Relations Etat-secteur privé à consolider

« Pour ce qui est du dialogue Etat-secteur privé, lors du dernier CBF au mois de mars, nous avons noté avec satisfaction les changements intervenus dans la nouvelle formule du CBF, avec la nouvelle dynamique insufflée par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement. Ces changements, portant à la fois sur la forme et le fond, combinaient des séances en plénière et en ateliers et démarquait résolument cette 10ème Edition du CBF, des éditions précédentes. En l'occurrence, le CBF n'est plus cette grande foire où l'on assistait à un dialogue de sourds entre le secteur privé et le gouvernement, ce qui donnait aux chefs d'entreprises l'impression de perdre leur temps.

Au mois de mars dernier, approfondissant la réflexion sur le CBF et ses mécanismes d'intervention, nous avons adressé au Premier Ministre de nouvelles propositions pour la mise en place d'un nouveau cadre global de dialogue public – privé. Plus qu'un simple mécanisme de dialogue, le cadre proposé traduit notre volonté de repenser la re-



lation avec l'Etat dans sa globalité et de consacrer la légitimité, la place et le rôle des acteurs du Secteur privé au dialogue.

A cet égard, le Patronat que nous sommes est l'émanation du secteur privé, il fédère les entreprises qui y adhèrent sur la base du volontariat. Le caractère volontaire de l'adhésion à une association patronale ou professionnelle constitue la gaaue celle-ci est véritablement représentative de ses adhérents et qu'elle bénéficie de toute la légitimité pour les représenter, les défendre, et promouvoir leurs intérêts, sans restriction, sans craintes, assurée qu'elle est du mandat à elle confiée par les membres. Ce sont ces considérations qui déterminent la légitimité, la place et le rôle du Patronat dans le dialogue Etat – Secteur privé. Du coup, l'on ne manquera pas de souligner ceci : l'on ne saurait être en temps plein un homme politique, et à temps partiel, représenter le secteur privé, et l'on ne saurait non plus être du secteur public et représenter dans le même temps le secteur privé!!!

Forts de ces attributs, la Coordination Patronale, et le GICAM en particulier, se met à la disposition du Gouvernement pour refonder entièrement et améliorer le dialogue Etat – Secteur privé ».

Relation GICAM - membres: un mariage de raison

« Ensemble, nous avons accompli des progrès dans nos efforts pour notre travail de sensibilisation sur la cause et la promotion de l'entreprise. Mais, nous devons aller plus loin et plus vite encore, et nous assurer que nous recherchons constamment des résultats concrets et à fort impact pour les entreprises.

Ayant pris le parti de réinventer le GICAM, nous avons entrepris de revisiter la relation avec les membres. A cet égard, au mois de février 2018, nous avons mis en place un nouveau contrat entre les membres et le Groupement, dans lequel nous visons une plus grande proximité avec les membres, une réactivité accrue à leurs sollicitations et une forte pro-activité dans le cadre de nos missions d'influence. Dans cette optique, et je me permets de le répéter, nous devons sortir de l'impasse dans laquelle nous sommes plongés du fait de l'insuffisance des données fiables, cohérentes et scientifiquement élaborées.

C'est votre droit le plus absolu, que nous parlions en vos noms, que nous portions vos problèmes et que nous soumettions vos requêtes aux Pouvoirs publics. En retour, le Groupement doit régulièrement disposer des informations fiables de ses membres telles que le chiffre d'affaire, la valeur ajoutée, les effectifs, les investissements réalisés. C'est bien le minimum nécessaire dont nous avons besoin pour conduire efficacement nos travaux d'études, d'enquêtes, de publications et de plaidoyers et, à cet égard, être toujours en situation de mettre en évidence la force que constitue notre réseau de membres. C'est pourquoi, dès la semaine prochaine, nous entrerons en contact avec vous pour obtenir ces informations au titre des trois derniers exercices.

Au total, le Cameroun a besoin d'un secteur privé dynamique, soutenu par un patronat puissant et indépendant. L'autonomie financière est une condition nécessaire à l'indépendance. Les données quantitatives et qualitatives sont une condition à la pertinence de notre communication et de nos plaidoyers. Assurons ces deux types de ressources à notre Groupement!

Au moment où je m'apprête à mettre un terme à

mon propos, je mesure combien l'année 2019 est déjà difficile. Nous avons engagé des actions visant à renforcer la gouvernance interne et la capacité de réflexion et d'influence du Groupement. Nous poursuivons de manière constante et soutenue le processus redressement et de consolidation de notre situation financière. Ce sont des acquis qu'il convient de préserver. A cet égard, c'est le lieu pour moi de rendre un hommage appuyé aux Commissions, au Conseil d'Administration et à vous tous, pour votre disponibilité et votre implication.

Mais, il importe, dans la poursuite réussie de notre action, d'aller plus vite et plus loin. D'ores et déjà, je voudrais rappeler certains rendez-vous qui nous attendent :

- 1. Le Livre Blanc qui sera publié prochainement sera un document de référence pour nous. Sa sortie sera un moment important dans la mesure où nous aurons à le soumettre aux feux des critiques de nos interlocuteurs,
- 2. Nous devrons nous assurer de la cohérence du pilotage de notre action, avec l'élaboration du Plan de développement stratégique du GICAM au tout début de la seconde moitié de l'année. Ce sera notre boussole au plan opérationnel,
- 3. Les processus en cours visant l'amélioration du dialogue Etat Secteur privé vont requérir de nous un suivi et une attention soutenus, y compris pour l'affirmation de notre identité et du rôle du Patronat,
- 4. En relation avec ce qui précède, nous devrons nous donner les moyens de peser véritablement dans l'élaboration de la Loi des Finances 2020. Ce sera l'un des marqueurs de la qualité de la relation du Groupement avec l'Etat.

Au-delà de ces actions et publications, j'aimerais que nous ayons tous la pleine conscience de ce que nous représentons en tant que porte-parole du Secteur privé, ainsi que des devoirs que ce statut implique. C'est pourquoi, nous, Conseil d'administration, réaffirmons notre détermination commune, malgré ces moments de crises aigues, à défendre vigoureusement les intérêts des entreprises et à pousser à l'amélioration rapide de leur compétitivité.

Aujourd'hui que la politique prime sur tout, que les tensions sociales s'exacerbent, et que le moral des chefs d'entreprise est au plus bas, nous ne saurions nous résoudre à la banalisation des mots « crises », « violences », « pertes ».

Vous pouvez nous faire confiance, rien ne nous fera reculer pour faire valoir la cause juste de l'entreprise. Avec plus de courage et d'engagement que par le passé, nous mettrons tout en œuvre pour que l'entreprise s'affirme davantage comme le garant de la prospérité économique, de la diversité camerounaise ainsi que de la cohésion sociale ■

VISITEZ NOTRE SITE WEB

www.legicam.cm





Rapport d'activité du GICAM 2018

ECLAIRER POUR PARTAGER AFIN QUE NUL N'EN IGNORE!

■ Par Vincent Kouété, Secrétaire exécutif adjoint, GICAM



L'assemblée générale ordinaire du GICAM tenue le 16 mai 2019 a été l'occasion pour le Groupement de présenter l'une de ses innovations en termes de reddition de comptes et de transparence. Comme annoncé par le Président du Conseil d'Administration, Monsieur Célestin TAWAMBA, six mois plus tôt, les adhérents ont eu le plaisir de découvrir la première édition d'un document écrit présentant une synthèse de l'ensemble des activités réalisées par le Groupement et retraçant ses états financiers pour le compte de l'exercice 2018.

Comme le rappellent les archivistes, ce document écrit, qui s'inscrira désormais dans l'orthodoxie administrative du GICAM, devra désormais être la matière première de l'histoire du Groupement. Dans sa première partie, il retrace, après l'éditorial du Président du GICAM et le message de son Secrétaire Exécutif du GICAM, Monsieur Alain Blaise BATONGUE, l'ensemble des activités menées au cours de l'année 2018, premier exercice complet du mandat de l'équipe GICAM en Action à la tête du Groupement.

Durant cette année, l'activité des entreprises s'est malheureusement déroulée dans un contexte économique et sociopolitique de plus en plus défavorable. Malgré des perspectives macroéconomiques qui traduisent encore son extraordinaire capacité de résilience, l'économie nationale a grandement pâtit du double choc pétrolier et sécuritaire qui frappe le pays et la sous-région depuis bientôt trois ans. La légère remontée des cours du pétrole brut et l'intensification des travaux préparatoires à la tenue de la CAN ont apporté des contributions significatives.

Dans ce contexte, le Groupement Inter-Patronal du Cameroun a consolidé son rôle d'organisation majeure, représentative des entreprises au Cameroun et catalyseur de la compétitivité de ces dernières et de l'économie camerounaise. Suivant les trois orientations fondamentales qui sous-tendent la philosophie d'action : le Rassemblement, la Réconciliation et la Refondation, les différents organes du GICAM ont été mis en branle pour construire une véritable force de proposition pour les pouvoirs, un puissant outil au service de ses membres et une référence dans la défense et la de l'intérêt des entreprises au Cameroun.

Au plan interne, les 10 Commissions issues de la réforme adoptée en 2017 ont été très actives et ont joué pleinement leur rôle en tant que lieux de rencontres et laboratoires d'idées et d'échanges. Consolidant les initiatives du Secrétariat Exécutif et la mobilisation du Conseil Exécutif, leur dépliement a permis de concrétiser plusieurs avancées et réalisations parmi lesquelles :

GICAM D'INFLUENCE

- les nombreuses visites de membres du Gouvernement (06) et hauts responsables administratifs au GICAM;
- les audiences accordées au Conseil Exécutif par les membres du Gouvernement et notamment l'audience au Palais de l'Unité par le Ministre par le Ministre, Secrétaire Général Adjoint de la Présidence de la République, qui représentait le Chef de l'Etat:
- l'élaboration inédite du Document de propositions de réformes fiscales du GICAM;
- la Signature d'un MOU avec le MEDEF;
- l'organisation de l'AG extraordinaire de l'UNIPACE;
- l'organisation du Forum des Partenaires.

GICAM DE SERVICES

- le lancement de l'initiative Digital Meet-up;
- la conquête des réseaux sociaux par les diffusions en live d'évènements majeurs ;
- la production d'un Guide de l'employeur en matière de Sécurité sociale :
- la mise sur les rails des concepts de journées fournisseurs et de rencontres de la PME ;
- le lancement officiel du CDPME le 17 avril 2018 ;
- la création d'un bureau d'accueil de la diaspora.

GICAM D'INTELLIGENCE ECONOMIQUE



- la production de trois Tableaux de Bord Trimestriels ;
- la production de notes de veille économique dont un rapport devenu une référence sur les conséquences économiques de l'insécurité dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest;
- la participation du GICAM à la FIAC;
- la contribution à l'analyse du classement Doing Business du Cameroun.

De manière régulière, le GICAM a assuré son mandat de représentation en participant à une cinquantaine d'évènements, de plate forme et d'instances de dialogue. Dans sa volonté d'être toujours au service des membres et de répondre à leurs préoccupations, le Groupement a intensifié les visites et la prospection qui a notamment permis le recrutement de 53 nouveaux membres. Une attention particulière a été portée au traitement des sollicitations des membres et au devoir reddition face à ces derniers. En termes de services à valeur ajoutée, le CDPME a été à la manœuvre du renforcement des capacités à travers le relais d'informations, l'organisation de sessions de formation et des accompagnements spécifiques.

Toujours s'agissant des services spécialisés, le Centre d'Arbitrage du GICAM a multiplié les initiatives pour se positionner véritablement comme Centre de référence au Cameroun et dans la sous-région. L'offre de services du GICAM s'est étoffée avec le lancement du Programme Sunref dédié à la promotion des énergies renouvelables et d'efficacité énergétique.

L'année 2018 a en outre été marquée par le relooking des éléments d'habillage du Groupement avec Réforme de l'identité visuelle pour traduire la nouvelle dynamique qui anime le Groupement, celle visant à rassembler pour refonder un GICAM plus influent et plus combatif.

La seconde partie du document retrace les comptes financiers du GICAM de l'exercice 2018 tels que présentés séance tenante aux adhérents. Suivant les trois périmètres d'actions, GICAM Activités courantes-GICAM Unité spécialisées -GICAM Projets & Programmes, le Secrétaire Exécutif a décliné le compte de résultats et ensuite une analyse du bilan.

Le budget des activités courantes projeté à 913 millions F CFA a été exécuté à 60%, soit 16 points de moins que le taux réalisé en 2017. Le GICAM Activités courantes dégage au 31 Décembre 2018 un résultat négatif de 43 millions contre un résultat négatif de 102 millions en 2017.

Le GICAM unités spécialisées affiche un résultat globalement positif de 18 millions et un taux de réalisation de 84,9%. Dans l'ensemble, le résultat des activités hors amortissement, provisions et charges provisionnées, reprises et autres produits est déficitaire de 25 millions contre un déficit de 97 millions en 2017.

Le Total du Bilan au 31/12/2017 retraité selon le

nouveau référentiel SYSCOHADA est estimé à 782 millions FCFA. Au 31/12/2018 et suivant la même nomenclature, il à été évalué à 649 millions FCFA. Les capitaux propres du GICAM s'élèvent à 171 millions FCFA.



visitez notre site web
www.legicam.cm





Promotion du «Made In Cameroon»

LES PISTES DE SOLUTION DU MINISTRE DU COMMERCE

Par Noé Ndi Mbéré,

Chef du centre de développement de la PME, GICAM



Invité à prendre part aux travaux de l'Assemblée Générale Ordinaire du GICAM, le Ministre du Commerce a fait un exposé sur les mesures gouvernementales visant à promouvoir et protéger l'industrie nationale.

Dans son allocution, le Ministre du Commerce a fait un état des lieux des importations, ensuite s'est appesanti sur la législation (nationale et internationale) en matière de protection de la production et de l'industrie nationale et a conclu par la stratégie d'optimisation du « Made in Cameroon ».

I- Etat des lieux

Dans son discours d'ouverture au Comice Agropastoral d'Ebolowa, le Président de la République déclarait : « L'insuffisance de certaines productions, comme le riz, le maïs, le sucre, le poisson, nous oblige à en importer d'importantes quantités, ce qui déséquilibre gravement notre commerce extérieur. Or, nous pourrions sans difficultés produire davantage de ces denrées ou leur substituer des produits locaux, comme le plantain, le manioc ou d'autres tubercules Pour les céréales, il est clair que nous devrions en produire beaucoup plus pour éviter ... d'avoir à en importer ... Nous devons absolument nous libérer de cette dépendance L'Afrique ne doit plus importer pour manger. »

Plus qu'un constat, il s'agit d'une triste réalité, qui détonne au regard notamment de notre agro-pédologie riche, diverse et variée, ainsi que de notre potentiel industriel.

En d'autres termes, notre pays importe des produits alimentaires ainsi que des produits manufacturés pouvant pourtant être fabriqués localement pour la satisfaction, non seulement du marché intérieur, mais également du marché régional. Ces importations, on s'en doute bien, ont un coût élevé pour notre économie.

Il y a donc forcément quelque chose à faire. La guestion est : Comment le faire ?

II- Le point sur la législation supranationale et nationale en matière de protection de la production et de l'industrie nationale

II.1- Les mesures multilatérales de protection de l'industrie nationale

Ces mesures se trouvent consignées dons les différents Accords et outres arrangements régissant l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), dont le socle doctrinal repose sur un principe simple, clair et non équivoque, à savoir : Favoriser la liberté des échanges en matière de commerce.

En vertu des règles de l'OMC en effet, toute restriction ou commerce appliquée par un membre doit être compatible avec les règles du Système Commercial Multilatéral ou conforme à celles-ci.

a) L'ACCORD DE L'OMC SUR LES SPS

L'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires définit les règles fondamentales concernant l'innocuité des produits alimentaires, ainsi que les normes sanitaires pour les animaux et les végétaux. Il permet aux pays d'établir leurs propres normes, mais il dispose aussi que les réglementations nationales doivent avoir un fondement scientifique. Celles-ci ne doivent être appliquées que dans la mesure nécessaire pour protéger la santé et la vie des personnes et des animaux ou pour préserver les végétaux. Elles ne doivent pas non plus entraîner de discrimination arbitraire ou injustifiable entre les pays où existent des conditions identiques ou similaires.

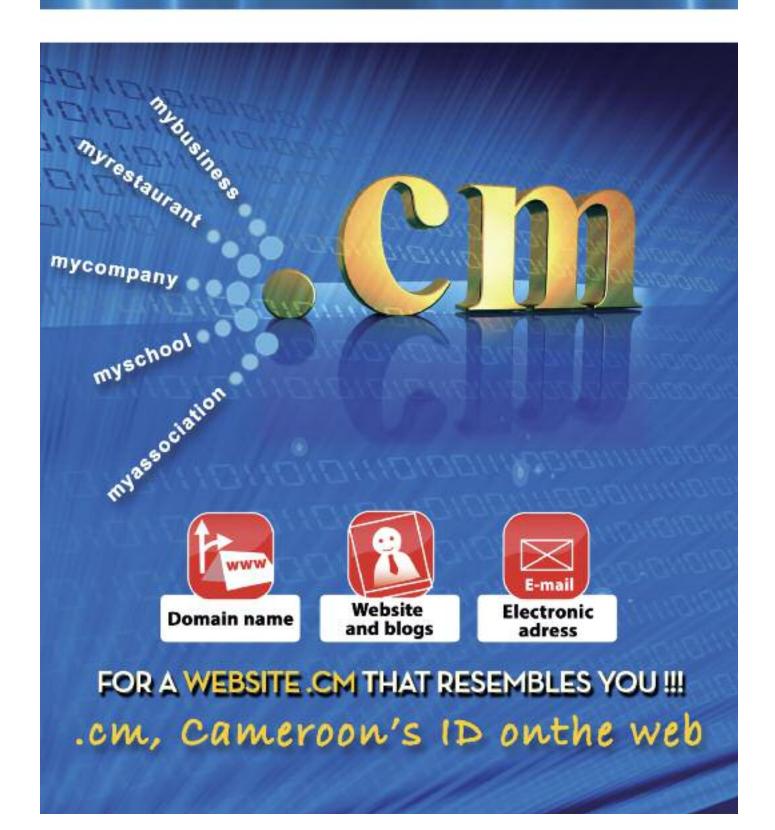
b) L'ACCORD DE L'OMC SUR LES OTC

L'Accord sur les Obstacles Techniques au Commerce (OTC) vise à faire en sorte que les règlements techniques, les normes et les procédures d'évaluation de la conformité soient non discriminatoires et ne créent pas d'obstacles non nécessaires au commerce. De même, il reconnaît aux Membres le droit de mettre en œuvre des mesures



.cm

Cameroon Identification code on the web



permettant d'atteindre leurs objectifs légitimes de politique générale, comme la protection de la santé et de la sécurité des personnes ou la protection de l'environnement. L'Accord OTC encourage fortement les Membres à établir leurs mesures sur la base de normes internationales afin de faciliter le commerce.

c) L'ACCORD SUR LES SAUVEGARDES

L'accord sur les sauvegardes énonce les règles relatives à l'application des mesures de sauvegarde prévues à l'article XIX du GATT de 1994, ces mesures étant définies comme des mesures "d'urgence" concernant l'accroissement des importations de produits particuliers, lorsque ces importations causent ou menacent de causer un dommage grave à la branche de production nationale du membre importateur (article 2). Ces mesures, qui revêtent globalement la forme de suspension de concessions ou d'obligations, peuvent consister à appliquer des restrictions quantitatives à l'importation ou à relever les droits ou-delà des toux consolidés.

d) LES MESURES SUR LA BALANCE DES PAIEMENTS

Un membre de l'OMC peut appliquer des restrictions à l'importation à des fins de balance des paiements ou titre des articles XII et XVIII:B du GATT et du Mémorandum d'accord sur les dispositions de l'Accord Général sur les Tarifs Douaniers et le Commerce de 1994 relatives à la balance des paiements. Actuellement, l'article XII peut être invoqué par tous les pays membres, et l'article XVIII:B peut l'être par les Pays en Développement membres (définis comme étant ceux qui en sont aux premiers stades de leur développement et qui ont un faible niveau de vie).

e) LES MESURES POURS LES INDUSTRIES NAISSANTES

Les articles XVIII: a et XVIII: c de l'Accord Général sur le Commerce autorisent aussi des restrictions à l'importation pour protéger les industries naissantes.

L'Accord portant création de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine, s'inscrit dans la logique des règles sus-évoquées de l'OMC, en ce que, aux termes de l'Article III de l'Accord.

II.2- Au plan national

La législation en la matière repose sur la Loi n° 2016/004 du 18 avril 2016 régissant le commerce extérieur au Cameroun, qui pose le principe de la liberté des importations et des exportations, non sans indiquer que : lorsqu'un produit importé en quantités accrues cause ou menace de causer un dommage grave à la branche de production nationale établie des produits similaires ou directement concurrents ou retardent sensiblement la création d'une production nationale, des mesures de sauvegarde peuvent être appliquées à ce produit conformément aux dispositions de l'Accord de l'Organisation Mondiale du Commerce sur les sauvegardes, les mesures de sauvegarde pouvant notamment prendre la forme d'une restriction quantitative ou d'une suspension des concessions.

III- La stratégie d'optimisation du « Made in Cameroon »

Quelle que soit l'option retenue, il nous faut parallèlement opter pour une stratégie que je qualifierais d'offensive. C'est dans cette optique que le Ministère du Commerce a lancé récemment l'idée de la création d'un label {(Origine Cameroun certifiée», la labellisation des produits constituant à nos yeux un instrument privilégié de promotion et de protection des produits locaux. Il est question ici d'attribuer à ces produits un label de qualité ou un signe d'authentification, qui apportent des garanties spécifiques aux consommateurs, à la fois sur le respect des normes de qualité et sur la provenance et l'origine des produits.

Les acteurs économiques sont invités à se joindre aux Pouvoirs Publics pour mener à bien ce très important chantier qui relève, de la « stratégie offensive» par opposition à la « stratégie défensive», c'est-à-dire les mesures de contournement des importations





SAPOU TRANSPORT SARL SAPTRANS SARL

Commerce Général - Négoce Bois - Transport



Réaction de quelques adhérents • Propos recueillis par Nadine Blanche Mbochi

Mme Françoise PUENE, PDG de FRANCO ET COMPAGNIE SARL

CONSTRUIRE UN GICAM PLUS FORT ET COMBATIF



échanges par exemple, comment implémenter cela au Cameroun lorsqu'on fait face un grand handicap infrastructurel et des frontières qui sont encore fermées ? Il est plus difficile de se rendre dans un autre pays africain que d'aller en Europe.

A cela s'ajoutent la rareté des devises et une fiscalisation oppressante. Je suis en plein extension de mon hôtel mais je suis bloquée à cause de l'absence de devise. Les ordres de virement sont restés sans suite dans les banques depuis des mois. C'est grave!

Le Président a parlé de « fiscalisation confiscatoire » et je suis entièrement d'accord avec lui parce que c'est en effet où nous en sommes. Le fisc aujourd'hui est devenu une essoreuse.

Le ministre parle des produits interdits d'importation, pourtant les importations se poursuivent dans le « noir » et ces produits sont introduits sur le même marché.

Il faut que les choses changent. Qu'il y ait concordance entre ce qui est dit et ce qui est fait.

Que pensez-vous du bilan qui vous a été présenté?

Le bilan était suffisamment détaillé et suffisamment clair. J'ai été très impressionnée par la transparence et l'audace du Président Célestin Tawamba qui a dit ce que d'autres personnes n'auraient pas osé dire.

Quelle appréciation avez-vous de l'exposé du Ministre du Commerce, invité spécial à cette Assemblée Générale ?

J'étais surprise!

Vous savez, les africains et les camerounais particulièrement aiment mettre la charrue avant les bœufs. Lorsque le Ministre vient parler du libre Vous avez participé à votre première assemblée générale en votre qualité de membre. Quel est votre sentiment?

Dans l'ensemble j'ai été très satisfaite tant par le rapport que par la qualité de l'invité spécial à cette AG.

Je compte m'impliquer davantage à apporter ma contribution afin de construire un GICAM plus fort et combatif car c'est à nous que revient la responsabilité de construire l'économie nationale; vous savez que personne ne peut vous aimer plus que vous-même.

Au Président du GICAM je dirai beaucoup de courage et qu'il aille de l'avant ■

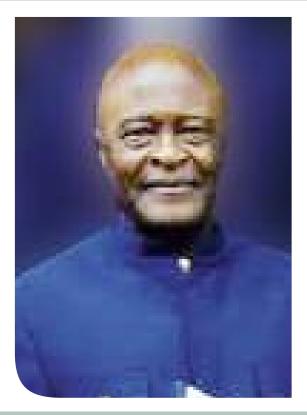


NOTRE AMBITION: DEVENIR LE CENTRE DE REFERENCE POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE LA PME CAMEROUNAISE



Monsieur Michel TOGUEM, D.G de ECO -ASSURANCES

LE MINISTRE DU COMMERCE EST UN BON INVITE



Que pensez-vous du bilan qui vous été présenté?

Le bilan qui nous a été présenté pour ma part était clair et tous les travaux prévus ou déjà faits étaient satisfaisants.

Que retenez-vous de cette AG?

Je retiens l'intérêt que les membres ont pour notre Groupement à suivre son évolution et son importance aux yeux de notre Gouvernement compte tenu de la présence du Ministre du Commerce en tant qu'invité spécial.

Quelle appréciation avez-vous de l'exposé du Ministre du Commerce, invité spécial à cette Assemblée Générale ?

Le Ministre est un homme qui a toujours sut diriger les choses à mon avis. Comme je l'ai souligné plus haut, sa présence au GICAM démontre l'intérêt qu'il a pour notre association.

Il a toujours tenu parole, donc je ne doute pas que tout ce qu'il a promis il le fera. Ces propos ne m'ont pas surpris car je connais son sérieux et son sens de responsabilité.

J'en profite pour remercier le GICAM d'avoir pensé à invité le MINCOMMERCE au vu des points qui ont été abordé ce jour nous permettant d'échanger de vive voix avec le porte parole du décideur qu'est le Gouvernement ■

Madame Jocelyne DIKOUME, D.G de DREAM EVENT

OUI A LA PROTECTION DES ENTREPRISES NATIONALES



Que pensez-vous du bilan qui vous a été présenté?

Nous sommes assez satisfaits du bilan des activités du Groupement. Les objectifs visés ont pratiquement été atteints. On en a pour preuve la réalisation du livre blanc, la digitalisation des services avec la plate-forme « My Gicam », l'assainissement des comptes, la volonté du GICAM de se rapprocher de ses adhérents et l'effectivité du manuel de procédures GICAM réclamé par le commissaire aux comptes.

Que retenez-vous de cette AG?

L'inquiétude des chefs d'entreprises face à la dégradation perpétuelle du climat des affaires. Le manque de devises qui rallonge les délais de traitement des transferts empêchant le règlement des transactions internationales.

Quelle appréciation avez-vous de l'exposé du Ministre du Commerce, invité spécial à cette Assemblée Générale ?

L'exposé du Ministre a traité de la protection des entreprises nationales, pour promouvoir « le Made in Cameroon ». Quelques avancées du MINCO-MERCE présentées par le Ministre nous rassurent de l'effectivité de cela. Nous en sommes ravis mais le Conseil d'Administration doit en assurer le suivi. Sur la question des devises le Ministre a pris note mais les explications sont venues des banques





Débat Patronal

FRANC CFA: LES CHEFS D'ENTREPRISES S'ENGAGENT

■ Par Vincent Kouété, Secrétaire exécutif adjoint, GICAM



Sujet tabou pour certains, sujet hermétique pour d'autres, sujet politique pour la plupart, la question du Franc CFA qui fait pourtant les choux gras de la presse spécialisée et est l'objet de débat houleux sur la place publique et dans les réseaux sociaux, semblait paradoxalement éloignée du monde de l'entreprise.

Le GICAM a souhaité corriger ce manquement en y consacrant la première édition de sa nouvelle initiative « Le débat Patronal » ! Fcfa : Atout ou Frein à l'émergence des pays de la zone CEMAC ? C'est autour de ce thème évocateur que le Groupement a convié ce 17 avril 2019, un panel de haut niveau pour échanger avec les créateurs de richesse sur la pertinence des mécanismes monétaires actuels de la sous-région et sur leurs capacités à servir de leviers pour l'émergence tant souhaitée des pays membres.

D'entrée de jeu, l'hôte de la rencontre, Monsieur Célestin TAWAMBA, Président du GICAM, a situé les motivations à la base du choix de cette thématique et les ambitions y rattachées. Il s'agit pour le GICAM, engagé dans une démarche de refondation, de se mettre en avant-garde d'une question d'abord économique mais sur laquelle les chefs d'entreprise sont restés relativement peu audibles.

Et pourtant, l'histoire douloureuse du choc négatif de la dévaluation impose d'éviter des raccourcis qui accentuent l'incertitude pour le milieu des affaires.

Considérant qu'il est difficile d'aborder la question du développement sans questionner la capacité des instruments monétaires à accompagner les Pays de la CEMAC dans la quête d'un nouveau souffle, le souhait du GICAM est de recentrer le débat sur le Franc CFA autour des préoccupations des entreprises.

Il s'agit de sortir des nombreuses controverses, de briser le tabou, d'éloigner la peur à travers un échange vrai, utile, nécessaire, constructif et responsable pour s'édifier mutuellement et dégager une balance objective entre les avantages et les inconvénients des mécanismes qui gouvernent actuellement notre zone monétaire.

Sous la modération de Monsieur Adama WADE, Directeur de Publication du Mensuel panafricain Financial Afrik, deux panélistes de renom ont planté le décor des échanges autour d'un exposé de cadrage du key note speaker de la soirée.

Dr Yves Ekoué AMAÏZO, Chief Executive Officer de MutAgile, puisqu'il s'agit de lui, a choisi comme problématique centrale d'aborder la relation entre le Franc CFA et les notions d'Emergence et de valeur ajoutée.

Il a ainsi commencé par une clarification des concepts en explorant la riche littérature africaine désormais disponible sur le Franc CFA. Si pour beaucoup, la question du F CFA apparaît encore comme une boîte noire et que plusieurs entretiennent des mythes sur son devenir, allant jusqu'à remettre en cause l'opportunité d'un débat sur la question, un constat majeur se dégage: la divergence des avis sur cette monnaie qui impose une approche holistique.

Cette divergence est notamment alimentée par le contraste qui transparaît de l'évolution de la zone franc, marquée entre autre par de nombreux départs mais aussi des arrivées et des retours, une





YOUR GLOBAL PARTNER EVERYWHERE

- · AUDIT
- ACCOUNTANCY
- ADVISORY SERVICES
- TAX
- LAW

Mazars draws upon the expertise of 20,000 women and men led by 980 partners working from 300 offices worldwide. We assist clients of all sizes, from SMEs to mid-caps and global players as well as start-ups and public organisations, at every stage of their development.

www.mazars.com





grande rigidité de ses mécanismes avec des applications à géométrie variable que sont :

- la centralisation des réserves de change,
- la convertibilité illimitée garantie par le Trésor français,
- la fixité des parités de changes,
- la libre transférabilité des capitaux.

Un constat majeur se dégage de l'administration de ces mécanismes : l'absence du secteur privé et de dispositifs pour la prise en compte de sa voix sur la question.

Abordant la question sensible du lien entre le pouvoir et la monnaie, le Key Note Speaker a expliqué que l'exercice d'une souveraineté monétaire et économique est avant tout une décision politique; d'où le mythe qui continue d'entourer les accords de coopération signés entre la France et les pays de la zone Franc et dont plusieurs clauses demeurent sécrètes et qui apparaissent à plusieurs égards comme étant déséquilibrées en défaveur des pays africains.

Stratégie de contournement dans une période de transition

L'émergence se conjuguant avec industrialisation, digitalisation, énergie et transport, la capacité du Franc CFA à servir de levier à la création de la valeur ajoutée pour les 173 millions de personnes qui l'utilisent en Afrique reste sujette à caution.

Pour l'orateur, la Dévaluation unilatérale de 1994 n'a visiblement pas produit les résultats escomptés, les économies de la zone, et particulièrement celles de la CEMAC, étant restées très vulnérables aux chocs exogènes tels que l'illustrent leurs difficultés de convergence, d'attrait des investissements, de diversification, le caractère quasi végétatif de leurs performances économiques et leur décrochage généralisé depuis 2014.

Pour beaucoup, l'acquis économique considéré comme probant pour les deux zones, à savoir la maîtrise de l'inflation, s'apparente à de la déflation traduisant une baisse du pouvoir d'achat, de la demande, de la production et des difficultés budgétaires extérieures. De plus, les autres acquis comme la maîtrise de l'endettement semblent avoir été réalisés au détriment du financement du secteur privé.

Alors que la question de l'efficacité économique de ces mécanismes monétaires se pose, l'histoire tumultueuse des relations entre la France et les pays de la zone, notamment dans les années 60 et les nombreuses évolutions du contexte économique mondial entretiennent bien de controverses.

Malgré la discipline monétaire et la coordination des politiques monétaires acquises suite aux efforts d'intégration et aux politiques de convergence, la zone Franc est encore loin de répondre aux critères d'une zone monétaire optimale, notamment lorsque l'on considère le degré de diversification des productions nationales, la faible résilience face aux chocs externes, les difficultés de mobilité du facteur travail, le faible degré d'intégration des marchés financiers, etc.

Au regard de l'enracinement de l'économie de rente et des difficultés à sortir des forces privilégiant le centre aux dépens de la périphérie, la zone Franc

n'a pas produit l'effet de levier attendu. Au contraire, la qualité de la gouvernance se présente comme la clé de voûte, pouvant être un levier ou alors produire un véritable effet de massue.

L'épisode douloureux de la dévaluation de 1994 enseigne notamment que qu'il n'existe pas de clause de la garantie dite "illimitée" contre l'absence de réserves, la mauvaise gouvernance économique et l'indiscipline monétaire, notamment pour les trois pays phares de la zone que sont le Cameroun, la Côte d'Ivoire et le Sénégal.

Fort de ces enseignements, l'expert international a présenté les conditions dans lesquelles le Franc CFA pourrait être un atout pour l'émergence de la CEMAC. Il propose notamment de :

- Institutionnaliser et imposer l'autodiscipline monétaire ;
- Améliorer les processus de budgétisation ;
- Apporter de meilleurs mécanismes d'intervention en cas de détérioration des positions extérieures ;
- Appliquer de fortes décotes sur les titres d'État utilisés en garanties des opérations monétaires :
- Instituer un accès aux devises en fonction du volume des avoirs extérieurs.

Les réformes à appliquer devront également concerner le secteur privé, notamment l'instauration d'une meilleure gouvernance d'entreprise, un contrôle plus rigoureux de la gestion des avoirs extérieurs par les banques et des demandes de transfert de fonds à l'étranger ; toutes choses susceptibles d'introduire des contraintes supplémentaires pour les entreprises.

Pour l'orateur, au-delà de ces réformes économiques, il est cependant difficile de faire abstraction des considérations politiques. Celles-ci se manifestent par une certaine déresponsabilisation des élites africaines et des pressions discrètes et diversifiées sur ceux qui souhaitent ouvrir le débat sur le F CFA.

Sur le chemin d'une monnaie au service de l'émergence, de nombreux atouts de la zone Franc méritent d'être capitalisés. A ce titre figurent notamment la crédibilité internationale du F CFA qui favorise les échanges avec l'extérieur, la gouvernance dans l'administration de la zone, la stabilité de la parité qui favorise la prévisibilité du taux de change et l'attrait de la zone pour les investisseurs européens.

En définitive, l'expert conseille de préparer l'arrivée d'une monnaie commune sous-régionale sur la base d'un dialogue inclusif, à travers l'élargissement des mécanismes vers les nouveaux partenaires.

L'avènement du Fond monétaire africain pourrait soutenir la convertibilité de cette monnaie commune. Une étape intermédiaire pourrait être l'instauration de systèmes binaires où coexisteraient des monnaies nationales non convertibles aux côtés d'un Franc CFA convertible.

En guise de réaction à cet exposé et à titre de panéliste, Monsieur Désiré AVOM, Professeur Agrégé des universités et par ailleurs Doyen de la Faculté des Sciences Économiques et de Gestion de l'Université



de Dschang, s'est attardé sur le fait social que constitue la question de la monnaie.

Face au constat de la prééminence des extrêmes dans le débat entre les conservateurs et ceux qui proposent une sortie immédiate de la zone, une obligation de réformes s'impose.

Selon le Professeur, pour réussir une réforme en Zone franc, il convient d'éviter deux écueils ; le premier relatif à la mauvaise définition des termes du débat et notamment le focus sur la compétitivité prix.

S'appuyant sur des citations de célèbres auteurs, il a commencé par situer les enjeux politiques de la maitrise de l'instrument monétaire. En tant qu'outil d'échanges ayant un pouvoir libératoire circonscrit dans le territoire d'émission, la prérogative de la création devrait être l'apanage des Etats.

Le peuple concerné est ainsi le seul souverain, avec cependant comme limite la maîtrise du taux d'inflation qui est un impôt déguisé faisant perdre du pouvoir d'achat.

Une convergence politique est nécessaire pour assurer la gestion d'une monnaie commune dont l'ef-



Le second écueil se rapporte à un enfermement historique.

Un préalable est la capacité à susciter, entre tous les acteurs, un sentiment de destin commun pour dégager un consensus, partagé notamment par les responsables politiques.

Cette réforme devra nécessairement s'inscrire dans une perspective de moyen/long terme mais en s'appuyant sur un calendrier bien déterminé. Les objectifs doivent être communs et conforme aux orientations convenues d'accord parties entre les Etats.

Une fois ces préalables réunis, les points de la réforme devront être définis et partagés. Le compte d'opérations qui semble cristalliser bien des récriminations devrait figurer parmi ceux-ci.

Quoi qu'il en soit et de l'avis de cet érudit des sciences économiques, la réforme de la zone franc doit s'inscrire dans une perspective d'intégration régionale car individuellement pris, les pays de la CEMAC apparaissent comme des nains économiques.

Le second Panéliste, Monsieur DOMYOU NOUBI Bruno Alkis, Président Directeur Général de NOUBRU HOLDING S.A a porté la voix des chefs d'entreprises dans ce débat de haut niveau. ficacité repose en outre sur une convergence économique, notamment au niveau de la productivité des facteurs de production.

Pour lui, l'avenir repose sur la binarisation qui ferait cohabiter une monnaie locale aux côté du Franc CFA considéré comme une bonne devise.

L'économie locale souffre notamment de l'absence d'un système bancaire dédié aux transactions internes. La nécessité de fournir une contrepartie à la parité fixe entre le CFA et l'Euro oblige à des politiques de rigueur qui dépriment la production locale en biens et services et le système débouche finalement sur la répression monétaire.

Avec l'émission d'une monnaie locale, l'Etat disposerait de leviers nécessaires pour créer des Fonds de garantie efficaces, subventionner les exportations et promouvoir véritablement le local content.

Les échanges ont été l'occasion pour les nombreux chefs d'entreprises, qui ont répondu présents à l'invitation du GICAM, de formuler des avis et faire des propositions en réponse aux deux préoccupations initiales posées par le Président du GICAM à savoir :

- Définir les conditions requises pour faire du FCFA un atout pour l'émergence des pays de la zone CEMAC et ;



- Recenser les risques qui en feraient un frein à cette ambition

Tours à tour, ont ainsi été évoqués :

- Les responsabilités dans la définition et la gestion de la politique monétaire dans les pays de la zone CEMAC;
- Le lien entre l'investissement et l'épargne;
- Les enjeux de l'intégration sous-régionale pour la création d'un véritable marché dont l'existence est un véritable préalable aux réformes préconisées pour le Franc CFA;
- L'importance de la gouvernance et de la discipline monétaire dans la réussite de toute politique de développement.

Au terme des échanges, il est indéniable que pour un coup d'essai, le GICAM a fait de cette première édition du Débat Patronal un véritable coup de maître.

En ayant osé une thématique pour le moins "risquée" au regard de la controverse qu'elle suscite, le Groupement a posé les jalons de réflexions plus approfondies, plus inclusives sur la politique monétaire, pilier essentiel des politiques de développement car



- La nécessité de faire évoluer les mécanismes de prise de décision au sein du Conseil d'administration de la zone Franc et d'y impliquer le secteur privé ;
- Le rôle de la monnaie comme instrument d'ajustement :
- La nécessité de la convergence des économies pour soutenir une monnaie commune;
- L'impact de la fixité de parité sur les résultats économiques de la zone ;

les échanges aussi riches qu'ils soient semblent avoir soulevé bien plus de questionnements que de réponses.

Atout ou frein, la question reste définitivement évolutive. Mais s'il est un consensus qui s'est dégagé ce soir, c'est bien la nécessité pour les créateurs de richesse de s'impliquer dans l'orientation des réformes et la définition de la politique monétaire dans les Etats de l'Afrique Centrale ■



Pour une justice au Service de l'Entreprise

PRENEZ SOIN DE TOUJOURS INSÉRER UNE CLAUSE COMPROMISSOIRE CAG DANS TOUS VOS CONTRATS!

« Tout litige, controverse ou réclamation né du présent contrat sera soumis au Centre d'Arbitrage du GICAM, dont les parties s'engagent à respecter le Règlement ».



Réaction de quelques participants • Propos recueillis par Nadine Blanche Mbochi

Monsieur Paul Désiré KOUENKAM NANSI, Directeur GénéralTECHNOLOGIE ZENTRUM

IMPLIQUER LE GICAM DANS LA CAUSE DU DÉVELOPPEMENT



Comment avez-vous apprécié le déroulé des travaux sous la nouvelle formule de cet espace d'échanges?

Nous avons assisté à une rencontre qui s'est déroulée en 02 temps : la première partie était consacrée au débat et la deuxième au dîner.

Cette formule bien qu'elle fût innovante manquait de convivialité ; que nous offrait pourtant l'ancienne formule du diner-débat.

De plus, la rencontre a commencé très tôt pour s'achever quasiment à la même heure que dans la formule des diners-débats. N'ayant personnellement pas eu le temps pour souffler entre le bureau et le GICAM, ce fût fatiguant.

D'après vous, le choix du thème répond-t-il à une problématique actuelle ?

Cette problématique est au centre de l'actualité économique. En effet, au moment où les entreprises rencontrent d'énormes difficultés, il était très opportun d'ouvrir un tel débat qui pourrait permettre de relancer la "machine".

La qualité de tous les intervenants et des échanges a permis d'avoir une rencontre constructive. J'en retiens par ailleurs qu'il faut que le patronat fasse davantage entendre sa voix au sein des instances décisionnelles sur la politique monétaire, à l'instar du Conseil d'Administration de la BEAC.

Avez-vous une suggestion à faire pour le prochain Débat Patronal qui se déroulera au mois d'octobre 2019 ?

Mon vœu serait que le thème du prochain Débat Patronal soit en rapport avec l'accès à l'énergie électrique au Cameroun.

En effet, ce secteur regorge d'énormes opportunités pour le secteur privé, qu'il me semble opportun de saisir

De plus, cela permettrait au secteur privé, que représente notre Groupement, de démontrer son implication dans la cause du développement national, à travers des travaux de réflexion et des propositions

Monsieur Joseph TONMO, Directeur Général de SOLEX

BRAVO AUX ORGANISATEURS



Comment avez-vous apprécié le déroulé des travaux sous la nouvelle formule de cet espace d'échanges ?

Vraiment bien et captivant. Bravo pour les organisateurs

D'après vous, le choix du thème répond-t-il à une problématique actuelle ?

Oui le thème était bien d'actualité et c'est aussi pour cela que le débat était très couru.

Avez-vous une suggestion à faire pour le prochain Débat Patronal qui se déroulera au mois d'octobre 2019?

Oui. Je propose que le thème soit communiqué un peu plus tôt aux membres. Cela nous permettra de mieux nous préparer pour intéresser nos proches collaborateurs.

Je propose aussi que le nombre des exposants soit revu à la baisse et favoriser avec un temps plus long au débat proprement dit ■



Mme Claudélen MEALLET, Directeur Général de MELODIUS CONSULTING

VISIONS CROISÉES AVEC D'AUTRES INSTITUTIONS AFRICAINES



Comment avez-vous apprécié le déroulé des travaux sous la nouvelle formule de cet espace d'échanges ?

Ces soirées débats, c'est aussi ce que j'attends du Gicam!

La majorité des intervenants étaient perspicaces et intéressants. Je pense que le rôle de modérateur pourrait être davantage mis en lumière en rythmant davantage la soirée par exemple avec plusieurs temps de question/ réponse et aussi bien d'autre choses. L'information est encore trop descendante, je propose plus d'andragogie dans nos conférences professionnelles.

Quant au format, je pense que le diner a été trop tardif. Or ce moment d'échange entre nous après la conférence est aussi important dans nos métiers. J'ai pu renouer des liens avec 03 dirigeants, nous cherchions à nous voir depuis plusieurs mois et cette rencontre nous l'a facilité.

Par ailleurs le format ne peut pas de mon point de vue être encadré par un apéritif et un dîner, il faut choisir. Je suis favorable au dîner.

D'après vous, le choix du thème répond-t-il à une problématique actuelle ?

Le choix du thème du Fcfa était vraiment judicieux pour nous les dirigeants, c'est aussi une question centrale pour nous GICAM en tant qu'organisation patronale.

J'ai appris et développer des compétences dans ce domaine durant cette soirée, c'est vraiment appréciable.

Avez-vous une suggestion à faire pour le prochain Débat Patronal qui se déroulera au mois d'octobre 2019?

Vous me demandez d'autres thèmes de soirées.

- a) Les organisations patronales et leurs adhérents. Visions croisées avec d'autres institutions africaines
- b) Comment les femmes dirigeantes peuvent booster la performance de nos entreprises ?
- c) En quoi les dirigeantes et le développement des postes de cadres dirigeants femmes au Cameroun participent à l'amélioration de la performance de nos entreprises et de notre tissu économique/?

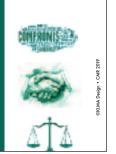
visitez notre site web
www.legicam.cm



Pour une justice au Service de l'Entreprise

PRENEZ SOIN DE TOUJOURS INSÉRER UNE CLAUSE COMPROMISSOIRE CAG DANS TOUS VOS CONTRATS!

« Tout litige, controverse ou réclamation né du présent contrat sera soumis au Centre d'Arbitrage du GICAM, dont les parties s'engagent à respecter le Règlement ».







Centre de Développement de la PME CDPME

Un business Plan Bancable, Un projet de qualité et vendable !!! Un plan de restructuration de votre entreprise

LE CDPME VOUS ACCOMPAGNE AU MONTAGE DE PROJETS



BEFORE

- Une idée de projet pas très claire.
- Pas de business plan disponible ou un Business mal monté
- Difficultés d'accès aux ressources.
- Difficultés d'accès à un accompagnement de qualité
- Pas de stratégie claire



AFTER

- Une idée concrète et réalisable
- Un business plan boncable
- Facilité d'accès aux ressources
- Accès à un accompagnement de qualité
- Un plan de stratégie concret pour votre entreprise

Des solutions concrètes et pratiques aux porteurs de projets, PME et PMI

Montage de business Plan / Montage de business model Mobilisation de ressources / Planification Stratégique

- Clarification de l'idée de projet Analyse de la faisabilité du projet
- Etude de marché Montage de plan d'affaires Facilitation d'accès aux ressources

SECTEURS D'ACTIVITÉS
Agriculture · Energie · Industrie · Commerce · Services · TIC

Pour tous renseignement et information complémentaires, contacter le Centre de Développement de la PME
Tél.: +237 233 42 31 41 / Fax : +237 233 43 38 80 / Part. : +237 696 09 93 09
E-mail : nndimbere plegicam.cm asamnick plegicam.cm ou gicamplegicam.cm



INCURSION AU SEIN DES 10 COMMISSIONS DU GROUPEMENT

Par Nadine Blanche Mbochi, Responsable de la communication, GICAM

Dans le n° 72 de votre trimestriel paru au mois de septembre 2018, nous avions ouvert une série spéciale « incursion » dans les commissions du GICAM. Instance de travail et de réflexion ; véritable cheville ouvrière du Groupement.

Nous avons parcouru tour à tour la commission Economie et développement de l'entreprise, la commission Economie numérique, la commission Entrepreneuriat féminin, la commission Affaires internationales et relation avec la diaspora, la commission Fiscale, parafiscale et douanière, la commission PME et financement du secteur privé, la commission Affaires juridique, contentieux et réglementation et la commission Gouvernance, éthique et RSE.

Nous refermons cette série avec la présentation de la commission Amélioration de l'environnement des affaires et la commission Sociale, Emploi et Acquisition des Compétences.

COMMISSION SOCIALE, EMPLOI ET ACQUISTION DES COMPÉTENCES

M. Théophile Gérard MOULONG, Directeur Général SAHAM ASSURANCES Président de la C-SEAC



Organe technique du GICAM, plate-forme de rencontres et d'échanges sur les problématiques relevant du dialogue social, de la sécurité sociale, l'emploi et le renforcement des capacités de nos adhérents, la commission sociale, emploi et acquisition des compétences du GICAM est présidée par Monsieur Théophile Gérard MOULONG. Il est le Directeur Général de l'entreprise SAHAM ASSURANCES et est secondé dans cette lourde tâche par Madame Emilienne Evangéline BIBOUM, actuellement en charge de la Direction des Ressources Humaines de la Banque SCB CAMEROUN.

Pour cette dernière, la commission sociale du Gicam est une instance de consultation et d'étude relative aux négociations collectives et à toutes questions d'actualité sociale qui concernent les entreprises.

Au-delà de son implication dans le dialogue social, elle a pour vocation d'intervenir dans deux domaines essentiels: l'anticipation des évolutions qui peuvent avoir un impact en matière de gestion des ressources humaines et la mutualisation des pratiques autour des parcours professionnels et des dispositifs des entreprises.

Le premier semestre de l'année 2019 a été marqué par la tenue de plusieurs activités réalisées pour certaines avec l'appui du Bureau Internationale du Travail (BIT). La première était relative à la sensibilisation des employeurs sur leurs droits et obligations face aux employés. A ce titre, un Guide à eux dédié leur a été distribué. Pendant ce semestre, nous avons également procédé à la relance du dialogue social bipartite. La rencontre a eu lieu le 14 mai dernier au siège du GICAM à Bonanjo entre les employeurs et cinq (05) centrales syndicales que sont l'USLC, UGTC, CGSTC, CSAC et CCT qui ont répondu à l'appel. A l'issue de ces échanges, il a été admis qu'il est impératif de prendre en compte les intérêts mutuels des uns et des autres pour l'évolution du monde du travail dans le contexte camerounais. Toujours dans le sens du renforcement des capacités de nos membres, nous avons aussi organisé un atelier d'appropriation des nouveaux outils pédagogiques de santé et sécurité au travail et la lutte contre le VIH et le sida sur les lieux de travail.

Les prochaines semaines seront consacrées à la sensibilisation des membres sur le processus de mise en place de l'assurance maladie universelle, ainsi que l'organisation d'un forum sur le dialogue social bipartite avec les syndicats et d'autres sujets relatifs à l'univers social







Royale des Jeux du Cameroun SA abbreviated as RJC is a Cameroonian corporate, socially responsible company which has revolutionized the landscape of games in Cameroon through the transparent and attractive offers of its products since June 2010 Our fields of activity are mainly sports betting, Lottery, Gaming industry and Virtual Racing.

Our proximity policy has allowed us to have a dense network of distributors with more than 3,000 partner agents and 100 Gaming Centers across the country.

The satisfaction of customers remains a permanent and palpable philosophy at the RJC which now has more than 600 employees.

We make many thousands of lucky winners every day with 100Fcfa only.



To be part of these multiple millionaires, simply go to one of our points of sale (klosks or fixed points) or sgencies and place your bets on Premier Bet and Premier Bet Loto products.

Farifoot
Loto Super 4 Cagnotte
Loto Super 4 Cagnotte
Loto Ghana
Virtual Dog Racing
Virtual Horse Matong
Spin and Winc
Color Kana
Virtual Repide Loto 5/90
Virtual Repide Loto 5/90
Loto Setting
bet also in our web site "www.premierbet.com"







Watch the draw of lotto Super 4 jackpot every day live at 8:25 pm on Canal 2 International

SITE PREMIER BET - RJC

LOTTERY - GAMES ENGINEERING - SPORT BETTING - VIRTUAL GAMES 978 Boulevard de la Liberté - BP : 4733 Douala - Tél : (237) 233 42 48 14







La Royale des jeux du Cameroun S.A. en abrégé RJC est une société citoyenne de droit camerounais ayant révolutionné le paysage des jeux au Cameroun à travers les offres transparentes et alléchantes de ses produits depuis juin 2010. Nos domaines d'activité sont principalement les Paris sportifs, la Loterie, L'ingénierie des jeux et la Course virtuelle.

Notre politique de proximoté nous a permis de disposer d'un réseau dense de distributeurs avec plus de 3000 agents partenaires et 100 centres de jeux répartis sur l'ensemble du territoire national. La satisfaction de notre clientèle restant une philosophie permanente et palpable à la RJC, qui compte aujourd'hui plus de 600 colaborateurs.

Nous faisons tous les jours des milliers d'heureux gagnants à partir de 100F CFA seulement.



Pour faire partie de ces multiples millionaires rendez-vous lous simplement dans l'un de nos points de vente (kiosques ou points fixes) ou agences et placer vos paris sur les produit Premier Bet et Premier Bet Loto

Parifost
Loto Super 4 Cagnotie
Loto 5/90
Loto Ghana
Virtual Dog Racing
Virtual Horse Racing
Spin and Winc
Color Keno
Virtual Racide Loto 5/90
Virtual Football
Live Betting
Vous pouvez aussi parier en ligne sur notre plate
forme "www.premierbet.com"







Suivez tous les jours à 20h25mn en direct sur Canal 2 international le tirage du Loto Super 4 Cagnotte

SITE PREMIER BET - RJC

LOTTERY - GAMES ENGINEERING - SPORT BETTING - VIRTUAL GAMES 978 Boulevard de la Liberté - BP : 4733 Douala - Tél : (237) 233 42 48 14



Commission sociale, Emploi et Acquistion des Compétences

COMMISSION AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

Jean-Claude EBE-EVINA, DG BG FINANCE PRÉSIDENT DE LA C-AEA



Les missions de cette Commission sont d'examiner les contraintes à l'environnement des affaires au Cameroun et de proposer des actions, mesures et réformes en vue de l'améliorer. Elle est également chargée de suivre les activités du Groupement sur des questions liées à l'environnement des affaires et des investissements.

Pour l'année 2019, les membres de la commission Amélioration de l'Environnement des Affaires ont adopté un plan d'actions en trois axes. Il s'agit de :

- 1. Suivi du Cameroon Business Forum;
- 2. Préoccupations des entreprises ;
- 3. Promotion des réformes adoptées.

S'agissant du premier axe, il est question de suivre l'effectivité de la mise en œuvre des recommandations du Cameroon Business Forum. Le résultat attendu est le rap-port de suivi de la mise en œuvre du GICAM qui doit être indépendant de ceux élaborés par l'administration. Pour élaborer ce rapport, la Commission prend part aux réunions du Comité de suivi et d'évaluation des activités du Cameroon Business Forum et effectue des visites auprès des entreprises pour s'assurer que les recomman-dations sont effectivement mises en œuvre.

Concernant le deuxième axe, l'objectif est d'identifier les préoccupations prioritaires des entreprises ainsi que les causes, et dégager les principales solutions pour amélio-rer l'environnement des affaires au Cameroun.

Enfin, pour ce qui est du troisième axe qui porte sur la promotion des réformes adoptées l'objectif est de sensibiliser les membres sur les réformes existantes notamment à travers la synthèse des lois, décrets et arrêtés à caractères économiques et commerciaux, et leur diffusion sur le site internet du GICAM.

En 2018, les activités de la commission ont abouti à :

• Suivi du Cameroon Business Forum

- la rédaction du rapport d'évaluation de l'état de la mise en œuvre des recommandations du CBF 2018 ;

• Préoccupation des entreprises

- la réalisation d'une enquête sur l'identification des préoccupations prioritaires des entreprises en 2018 ;
- l'analyse des études réalisées sur l'environnement des affaires au Cameroun (Tableaux de bord trimestriels, rapport doing business, rapport global sur la compétitivité, etc.);
- l'élaboration d'une note sur l'analyse du classement Doing Business du Cameroun ;
- l'organisation d'un séminaire sur la performance des entreprises ;
- -l'organisation d'un atelier sur l'identification des priorités des entreprises et l'évaluation du climat des affaires ;

• Promotion des réformes adoptées

- la publication sur le site web du GICAM des lois relatives à la promotion de l'industrie locale ■



NOTRE AMBITION: DEVENIR LE CENTRE DE REFERENCE POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE LA PME CAMEROUNAISE





Visibilité du Patronat

CÉLESTIN TAWAMBA INQUIET DE LA FRAGILITÉ DES PATRONATS AFRICAINS

Par Alain Blaise Batongue, Secrétaire Exécutif, GICAM



Le Président du GICAM a pris part au forum des Présidents des OIE à Genève, en marge des travaux de la 108ème Conférence Internationale du Travail.

« Notre principal enjeu reste d'avoir un patronat qui soit une force de proposition. Mais face à des pouvoirs qui n'ont pas toujours su mettre l'entreprise au cœur des politiques publiques en tant que moteur de développement, cela reste beaucoup plus des mots que la réalité. Nous avons un réel problème pour structurer nos entreprises, structurer le patronat. »

Ainsi s'exprimait ce mardi 18 juin à l'hôtel Intercontinental de Genève, Célestin Tawamba, président du Gicam, devant entre autres Erol Kiresepi, Président de l'OIE, Mthunzi Mdwaba, Vice-président OIE auprès de l'OIT, Roberto Súa-

rez Santos, Secrétaire général de l'OIE et Guy Ryder, le Directeur General de l'OIT.

A l'occasion de la tenue de ce forum des présidents de l'OIE dont le thème central de réflexion portait sur « Etre dirigeant dans un monde en évolution », le constat général qui s'est dégagé est clair : les tendances et les évolutions de la politique internationale modifient l'impact et le rôle des organisations patronales qui, dans cet environnement en pleine mutations, doivent trouver des éléments endogènes de résilience.

Pour le président Tawamba, le Cameroun et par voie de conséquence ses entreprises, pourrait mieux tirer profit de sa position stratégique au cœur de la zone Cemac si le dialogue public prive était plus efficient, et suggère un meilleur encadrement de la part de l'OIE: « Il nous faut des patronats forts et indépendants, qui doivent faire valoir l'intérêt de l'entreprise. Car l'Afrique reste une zone de croissance, une zone de développement mais pour un pays comme le Cameroun, son taux de croissance actuel reste largement insuffisant pour et résorber les problèmes de chômage, véritable enjeu et défi d'aujourd'hui et de demain. Notre OIE a donc un rôle d'encadrement à jouer pour nous aider à mieux nous structurer.»

Le forum des présidents de l'OIE s'est également appesanti sur les évolutions au sein de l'Oit et leurs répercussions sur les entreprises, mais aussi sur les tendances actuelles du commerce mondial et leur impact sur le paysage de l'emploi, ainsi que la contribution du secteur prive en matière de commerce et développement. Les expériences retracées par les présidents d'organisations patronales ont surtout permis de se rendre compte du gouffre qui sépare les réalités des patronats des pays sous-développés de ceux des pays du Nord dont l'agenda est régulièrement adopté et suivi par d'OIE. Alors que la plupart des organisations d'employeurs de l'Occident s'organisent autour des enjeux de la digitalisation et des emplois verts, ceux d'Afrique parlent davantage d'un environnement de visibilité et de survie





(Expertise , Infogérance, Conseil, Maintenance, Vente, SAV)

Nos agences

Douala BP 5296

58, Rue Njo Njo (Ball)

E- mail: fpetto@ubm72.com / contact@ubm72.com

Site web: www.ubm72.com

662 280 415

Yaoundé BP 403

Mballa II (à 50m du carrefour Régis)

Tél: +237 222 219 706 E- mail: ubmyde@ubm72.com Site web::www.ubm72.com

Bafoussam BP 697

Mballa II (à 50m du carrefour Régis)

Tél: +237 233 442 070 E- mail:ubmbaf@ubm72.com

Site web: www.ubm72.com

L'Autoroute de la Communication...



Assemblée générale extraordinaire

UN NOUVEAU REGARD DU SCIEC

Par Laure Mandengue, Chef du département juridique et fiscal, GICAM



Réuni en date du 15 Avril 2019 au siège du Groupement, le Bureau du Syndicat des Commerçants Importateurs et Exportateurs du Cameroun (SCIEC) a fait l'état de son l'évolution par une relecture des textes qui régule son fonctionnement.

C'était l'occasion pour les membres du Bureau de revenir sur les manquements qui empêchent, d'après eux, les avancées et la percée définitive de ce syndicat à la base constitué de commerçants importateurs et exportateurs de toute nature. Force est de constater que l'activité dominante depuis une décennie au sein de cette plateforme est celle de l'automobile et des activités connexes ou similaires.

Dès lors, il a été convenu d'orienter désormais les enjeux du SCIEC de manière plus spécifique en vue de mieux le développer et d'adresser ses préoccupations propres vers l'administration, mais surtout, d'en faire une force de plaidoyer pour la pérennisation de ce secteur. Cela participe de la révision des textes qui en a découlé et dont l'adoption a eu lieu le 13 Mai dernier en son siège, au GICAM.

Cette rencontre extraordinaire a permis de fixer le cap pour cette année 2019 par l'adoption d'un plan d'action autour de cinq axes (05) : (i) recentrer les activités autour du marché de l'automobile, (ii) actualiser l'étude sur le marché automobile et relancer le plaidoyer avec les administrations, (iii) engager un combat contre la contrefaçon dans le secteur automobile, (iv) améliorer sa visibilité, (v) relancer les statistiques sectorielles sur le marché de l'automobile.

Huit (08) articles ont ainsi fait l'objet de modification dans les nouveaux statuts du SCIEC. Ils sont relatifs à la Constitution qui est fondé sur le Code du travail qui date de 1992 sur la Liberté d'association des syndicats, et non plus sur un texte plus ancien remontant à 1974. L'objet quant à lui est davantage ciblé par rapport à l'ancien texte, se rapportant non plus aux activités commerciales de manière générale, mais spécifiquement à celles du secteur automobile désormais, ainsi qu'à celles relevant des métiers similaires ou connexes. En termes d'objectifs, la facilitation via des partenariats de leasing, location automobile, achats de voitures ou tout matériel connexe pour toute personne assujettie au Présent Statuts s'ajoutent aux priorités de cette association.

L'admission qui est également un point revu précise qu'il faut exercer une profession commerciale dans le domaine de l'automobile, des métiers similaires ou connexes. La tenue de l'Assemblée générale est annuelle mais il peut y avoir des Assemblées générales extraordinaires comme le prévoit le texte en vigueur. Et la participation au vote au cours des AG est réservée aux membres à jour de leur cotisation au premier trimestre de l'année en cours, soit le 31 Mars.

Il faut le rappeler, le SCIEC a été créé plus de quinze (15 ans) auparavant et il est conduit depuis deux (2) ans par Monsieur Christian KOUAM, Directeur Général de Autohaus. Son équipe constituée de trois Vice-Présidents, un Commissaires aux comptes, un trésorier et un Secrétaire Général vient d'être réélue à la réunion du 13 Mai dernier avec pour rôle primordial d'implémenter le plan d'action validé, mais surtout de conduire l'association selon le canevas de nouveaux Statuts adoptés. Avec une vingtaine de membres, exerçant dans le domaine de l'automobile et des activités connexes, on peut dire qu'après une longue période de latence, le SCIEC est véritablement relancé





TÔLES ET ACIERS DU CAMEROUN

- · FABRICATION DES TÔLES POUR TOITURE ET BARBIAGE





specifications Techniques

Fighe technique

Longueur : 1 à 8 m Longueur de la Tulle : 350 mm Largeur utile: 1,12 m Pente minimale 40% Epaisseur: 50/100 Distance des voliges: 350 mm :5kg/m2 certificat qualité : ATG 98/2233

CERTIFICAT QUAUTE **9172333** Accord Technique JORIS IDE / T.A.C.

TÔLES TUILES

Profil tôle tuile

Largeur utile: 0,80

TÓLES ALUZINC BACS

Profil tôle bac

Largeur utile:1 m

Disponible en 2 et 3 m Largeur utile :0,76 m Avantages:

- · Ne rouille pas
- Ne brûle pas
- N'absorbe pas la chaleur.
- Ne se déchire pas

TÔLES PRELAQUÉES BACS

Profil tôle bac prélaquée

TÔLES ALUZINC ONDULÉES

Profil tôle ondulée

Largeur utile: 4 m

TÔLES PRELAQUÉES ONDULÉES















Douals (Zone Portualne) B.P. 15197 Douals Tel.:: |227|223 41 02 16 (233 41 02 17 (233 41 02 18 Fax:: (237) 238 41 62 15

Site: www.tacsarl.com

Tel: (207) 233 44 16 76 Tel: (207) 222 22 60 23 - Fax: 223 27 60 23 - Tel: (Fax: (207) 233 36 34 41 e-mail: tac@iccnet2000.com



Finance

ENJEUX ET CONSEQUENCES DE LA MODIFICATION DE LA LOI DE FINANCES 2019

Par Nacisse Chassem,
Représentant Centre-Sud-Est, GICAM

Le Gouvernement réajuste à la baisse le montant des recettes provenant des droits et taxes à l'exportation pour le mettre au niveau de 2018. Le budget révisé met un accent particulier sur le remboursement de la dette publique intérieure. L'Etat réduit ses dépenses de fonctionnement pour accélérer la mise en œuvre des grands pro-jets. Cependant, la pression fiscale sur les entreprises reste maintenue.

Déjà deux ans que le Cameroun se fait accompagné par le FMI à travers la mise en œuvre d'un programme triennal appuyé par la facilité élargie de crédit (FEC) de 666,2 millions de dollars US, visant à rétablir sa viabilité extérieure et budgétaire et à jeter les fondements d'une croissance durable tirée par le secteur privé.

Dans ce cadre, les services du FMI effectuent chaque année au Cameroun, deux missions d'évaluation dont la première entre les mois d'avril et de mai, et la deuxiè-me entre les mois d'octobre et de novembre. La dernière mission s'est déroulée en-tre le 23 avril et le 03 mai 2019. Au cours de celle-ci, les services du FMI ont légère-ment revu à la hausse les perspectives de croissance économique du Cameroun pour les années 2018 et 2019.

Pour l'année 2018, la croissance économique du Cameroun a été estimée à 4%, portée par les projets liés à la CAN 2021, la vigueur de la demande extérieure de produits forestiers et l'expansion des services financiers. Pour 2019, le taux de crois-sance économique du Cameroun est projeté à 4,3%.

Pour tenir compte de l'augmentation des recettes attendues, consécutives à l'amélioration des perspectives économiques constatée, les autorités camerounaises ont révisé le budget 2019. Plusieurs autres ajustements ont été également effectués pour incorporer pleinement les besoins de dépenses liés aux prochaines élections et aux subventions aux carburants, la poursuite de la mise en œuvre des grands projets d'investissement, et le paiement les arriérés sur dépenses qui se sont accumulés à la fin de 2018, tout en maintenant le déficit budgétaire à 2 % du PIB.

Ainsi, le budget 2019 est revu à la hausse, de 4850,5 milliards de franc CFA (budget voté) à 5212 milliards de franc CFA (budget modifié), soit une augmentation de 361,5 milliards de franc CFA. Entre 2018 et 2019, le budget augmente en valeur absolue de 522,5 milliards de franc CFA, et en valeur relative de 11,1%.

Au niveau des recettes, les recettes propres sont ajustées de + 121,5 milliards de franc CFA, et les emprunts et dons de + 240 milliards de franc CFA. S'agissant en par-ticulier des recettes propres, on note un ajustement à la hausse des recettes provenant de la TVA de + 31,8 milliards de franc CFA, de

l'IS de + 10 milliards de franc CFA, de l'impôt sur le revenu des personnes physiques de + 16 milliards de franc CFA, et des droits et taxes à l'importation de + 5,6 milliards de franc CFA. En revanche, on relève un ajustement à la baisse des recettes provenant des droits et taxes à l'exportation de – 21,8 milliards de franc CFA, des impôts sur les mutations et les tran-sactions de – 16 milliards de franc CFA, des droits d'enregistrement et de timbre de – 5 milliards de franc CFA, et des taxes sur les produits déterminés et droits d'accises de – 1,1 milliard de franc CFA.

Au niveau des dépenses, les dépenses de fonctionnement sont ajustées de + 211,1 milliards de franc CFA, et les dépenses d'investissement de + 150,4 milliards de franc CFA. S'agissant en particulier des dépenses de fonctionnement, on note un ajuste-ment à la hausse du paiement du service de la dette de + 225,57 milliards de franc CFA (dont + 80 milliards destinés à la dette publique extérieure et + 145,57 milliards à la dette publique intérieure), des subventions et contributions de + 20,3 milliards de franc CFA, et des dépenses communes de + 50,7 milliards de franc CFA. Par contre, on relève un ajustement à la baisse des dépenses de fonctionnement des adminis-trations publiques de - 86,44 milliards de franc CFA.

Concernant les dépenses d'investissement, on note un ajustement à la hausse du budget des ministères en charge de l'administration territoriale (+ 1,7 milliards de franc CFA), du sport et de l'éducation physique (+ 45 milliards de franc CFA), de l'enseignement supérieur (+ 8,7 milliards de franc CFA), de l'économie (+ 9,1 milliards de franc CFA), de l'élevage (+ 4,6 milliards de franc CFA), de l'eau et de l'énergie (+ 24,6 milliards de franc CFA), de la forêt (+ 4,4 milliards de franc CFA), des travaux publics (+59,2 milliards de franc CFA), et des postes et télécommunications (+ 7,5 milliards de franc CFA).

Globalement, le nouveau budget 2019 répond aux orientations de la politique éco-nomique, et en particulier, à quelques préoccupations du secteur privé notamment pour ce qui est de la baisse des droits et taxes à l'exportation, et de la hausse des dépenses d'investissement des ministères en charge des secteurs productifs et des infrastructures. Reste à savoir si cet argent sera effectivement alloué à l'investissement. On a en effet constaté qu'une part assez importante des dépenses publiques d'investissement finance les projets surfacturés, les études, et les perdiems.

La situation fiscale des entreprises reste inchangée. La pression fiscale est maintenue étant donné que l'IS est ajusté à la hausse. Rappelons que selon les statistiques Doing Business de la Banque mondiale, au Cameroun, la fiscalité représente 57,7% du profit des entreprises. Ce chiffre a été récemment confirmé par le GICAM dans ses propositions de reformes fiscales adressées au ministre des finances





Finance verte

LE TRAIN SUNREF MIS EN MARCHE

■ Par **Stéphane Boyomo**, Conseiller énergie, GICAM



Le 25 avril 2019, le Groupement Inter-Patronal du Cameroun et l'Agence Française de Développement (AFD) ont organisé l'atelier de lancement officiel du programme SUNREF Cameroun. Cet atelier de lancement avait pour but de présenter à l'ensemble des participants les modalités de fonctionnement de SUNREF et l'ensemble des éléments qui inscrivent SUNREF comme levier de compétitivité innovant du secteur de la finance verte.

Cette rencontre était présidée par le Secrétaire général du MINEE : Adolphe NDJOUKE THOME, assisté du Secrétaire Exécutif du GICAM : Alain Blaise BATONGUE, du Directeur Régional Afrique Centrale de PROPARCO (Groupe AFD): Thomas HUSSON, du représentant du Directeur général de la banque partenaire de l'AFD, la SCB: OMAR BELKADI, du Directeur Général de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité : JEAN PIERRE KEDI et du représentant du Directeur Général d'ENEO: MATTHIEU NDTUNGU. L'atelier a vu la participation d'une centaine d'acteurs du secteur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique promoteurs de projets potentiels, commudes donateurs et agences développement, ainsi que les médias.

Au nom du GICAM qui assure la maîtrise d'ouvrage du programme SUNREF, le Secrétaire exécutif Monsieur Alain Blaise BATONGUE a justifié l'implication du GICAM dans cette initiative en soulignant le potentiel de développement économique considérable présenté par la transition vers une économie verte. Ce qui offre au secteur privé des opportunités dans les domaines de la production et de la gestion de l'énergie, de la gestion durable des ressources naturelles et de la protection de l'environnement.

S'adressant aux participants, le Directeur Régional Afrique Centrale de PROPARCO (Groupe AFD), Monsieur Thomas HUSSON, a déclaré que le Groupe de l'AFD est déterminé à poursuivre ses investissements dans les énergies propres et à lutter contre le réchauffement de la planète par le biais du programme SUNREF, présent dans plus de 70 pays à travers le monde. Les 30 millions d'Euros dégagés par l'AFD pour les projets d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables vont permettre aux investissements dans les solutions d'énergie verte et d'efficacité énergétique de devenir une réalité au Cameroun. C'est pour arriver à mettre ce financement à la disposition des porteurs de projets que l'AFD a signé un accord avec la SCB, comme banque partenaire pour une ligne de crédit de 15 millions d'euros à l'intention du développement au sein de cet établissement bancaire, d'une fenêtre de finance verte (Efficacité énergétique et énergies renouvelables).

Le Secrétaire général du Ministère de l'Énergie et de l'Eau, Monsieur NDJOUKE THOME, a ensuite souligné la nécessité de traduire en actions concrètes l'objectif de 23% d'énergies renouvelables à l'horizon 2035 annoncée par le Président de la République. Le programme SUNREF doit en effet participer à l'atteinte de cet objectif, en contribuant pleinement au développement de l'économie verte au Cameroun. Monsieur NDJOUKE THOME, a d'ailleurs réitéré l'engagement du gouvernement camerounais à promouvoir une économie verte, en travaillant avec toutes les parties prenantes au développement du secteur de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables par sa contribution à la mise sur pied d'un cadre politique porteur et en renforçant les capacités de manière à libérer le potentiel du secteur.

A la suite de toutes les allocutions d'ouverture de l'atelier, il est revenu à Monsieur DIBONGUE KOUO, coordonnateur principal de SUNREF Cameroun, de présenter le programme et ses conditions d'éligibilité.

Dans le contexte actuel mondial de prise en compte effective de la contrainte environnementale,

SUREF Cameroun constitue ainsi une importante opportunité pour le développement de projets d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables sur le chemin de la croissance verte. Il offre un accompagnement aux entreprises dans la réduction de la facture énergétique et le développement des marchés dans les énergies renouvelables : solaire, éolien, micro-hydroélectricité, notamment





Les Rencontres de la PME du GICAM

METTRE EN RELATION LES DONNEURS D'ORDRES ET LES SOUS-TRAITANTS

Par Armelle Ngo Samnick,

Agroéconomiste/Responsable projets CDPME, GICAM



Tout part d'un constat fait par le GICAM: Les PME, une niche de croissance économique pour le Cameroun, subissent dans un environnement globalement difficile, la concurrence, le difficile accès aux marchés et l'interaction laborieuse avec le secteur informel composé de TPE.

Les petites et moyennes entreprises (PME) constituent la base du tissu économique de la majorité des pays. Dans les pays sous-développés, les PME jouent un rôle important par leur contribution dans la création de richesses et en raison du levier indispensable qu'elles constituent pour la redistribution des fruits de la croissance à travers la création d'emploi.

C'est face à cela que le GICAM, à travers sa commission **« PME et Financement du secteur Privé »** a mis sur pied **« les Rencontres de la PME »** (R-PME).

Ces rencontres sont un moyen pour le GICAM de permettre aux donneurs d'ordre à la recherche de prestataires sérieux, d'avoir des sous-traitants capables de fournir des prestations de bonne qualité et aux sous-traitants d'avoir des opportunités d'affaires auprès des donneurs d'ordre. Les PMEs peuvent saisir cette opportunité pour s'ouvrir et rendre visible leurs compétences et leurs capacités. Dans le cadre de ce processus, les PMEs doivent remplir des critères, à savoir la capacité à respecter les exigences réglementaires de sûreté, en termes de qualité, de coût, et démontrer leur capacité à respecter les délais imposés par les donneurs d'ordre.

Le GICAM à travers ses rencontres souhaite :

- Mettre en valeur les compétences et capacités locales des PMEs ;
- Faciliter la communication des exigences des grandes entreprises dans leurs stratégies d'externalisation;
- Faciliter la signature de contrat de sous-traitance et la signature de la charte de bonne pratique.

Une première édition a été organisée en Novembre 2018 en partenariat avec le CAPA (Cameroon Alcohol Producers Association) et a produit de très bon résultat. Il était question pour le CAPA de présenter aux PME présentes ses différentes activités de sous-traitance comprenant entre autres : les opportunités dans la brasserie, la distillerie, la production de vin, le marketing, les ventes, la distribution et les activités supports.

Ce qui a permis aux PMEs membres et non membres présentes à cette édition d'échanger lors des B2B directement avec les cadres en charge des sous-traitances dans leurs entreprises et ainsi recueillir le maximum d'informations sur les conditions et les critères à remplir pour être sous-traitants dans ces entreprises.

Plusieurs éditions sont en perspective avec différents secteurs : agrobusiness, énergie, BTP, agro-industrie. Celles-ci aboutiront pour assurer un bon suivi de ces activités de mise en relation, à la mise en place d'une mini bourse de sous-traitance numérique.

Les entreprises « donneurs d'ordres » (DO) ayant participé aux R-PME diffuseront les informations sur les marchés de sous-traitance en leur sein, au travers d'une plateforme virtuelle sur le site web du GICAM (www.legicam.cm)







Gestion des risques: Industriel, Incendie et Explosion Face aux Risques Professionnels S.A.

Analyse, Evaluation, Prévention, Contrôles réglémentaire et tecchnique, Ingénierie de formation:

- → Appareils et accesssoires à pression de gaz et de vapeur d'eau;
- ◆ Système de Sécurité Incendie,
- → Installations Electriques...







SITE WEB: www.faceauxrisques.cm EMAIL: faceauxrisques @ faceauxrisques.cm / faceaurisque @ yahoo.fr BP: 7380 DOUALA - CAMEROUN TEL: 233 41 17 28 / + 237699 69 95 22 / +237 677 744 66 Localisation: Bassa, 373 Rue 3W709 / face ancien immeuble CNPS Bassa



LES TRAVAILLEURS DOMESTIQUES, UNE PART IMPORTANTE DE LA MAÎN D'ŒUVRE

Par Laure Mandengue, Chef du département juridique et fiscal, GICAM

Selon les plus récentes estimations mondiales et régionales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) relatives au travail domestique, environ 67 millions de personnes âgées de 15 ans et plus, sont des travailleurs domestiques dans le monde, et 50 millions d'entre elles exercent leur activité dans le secteur informel.

M. François MURANGIRA, Directeur du BIT pour l'Afrique Centre l'a rappelé dans son discours d'ouverture, à l'occasion de l'Atelier de Sensibilisation tenue le 22 Mai dernier à Yaoundé, sur le dispositif juridique national en matière de travail domestique, avec un aperçu de la couverture sociale de la main d'œuvre domestique. Les travaux ont été ouverts par le Ministre du Travail et de la sécurité sociale, M. Grégoire OWONA qui a invité tous les partenaires sociaux à se saisir de cette problématique qui est une composante à part entière du monde du travail. Cela passe forcément par la déclaration et l'affiliation de ces travailleurs auprès de l'organisme en charge de la sécurité sociale.

Malgré le rôle très utile que joue aujourd'hui la main d'œuvre domestique, poursuit le BIT, dans le fonctionnement des différents ménages et au sein de la société dans son ensemble, il demeure l'un des groupes de travailleurs les moins bien protégés, qui exercent pour la plupart dans des conditions d'extrême précarité, mais qui pourtant représente une part importante de la main d'œuvre mondiale et même africaine. Au Cameroun par exemple, le taux de représentativité des femmes est tout aussi important dans ce secteur d'activités (78,7%), tout comme le degré de vulnérabilité.

Ceci pourrait s'expliquer dans un premier temps par un encadrement juridique caduque et inadapté: l'Arrêté du 10 juillet 1968 fixant les conditions générales d'emploi des domestiques et employés de maison ou encore l'Arrêté n°17/MPTS du 2 août 1985, fixant le barème des salaires des domestiques et employés de maison.

D'après le Professer Jean-Marie TCHAKOUA, Consultant commis par le Bureau International du Travail sur la question, les règles juridiques sont peu protectrices des personnes qui exercent dans ce secteur d'activités. Mais la désuétude des textes est sans doute un enjeu majeur de cet état de chose, à laquelle on peut ajouter la méconnaissance des dispositions contenues dans les textes juridiques sus évoqués.

Le non-respect des contrats conclus, les salaires dérisoires, le temps de travail très long (jusqu'à 14 heures certains), le non-respect des heures supplémentaires, l'absence de congés payés, ou de repos hebdomadaire, le défaut d'affiliation à la CNPS, le harcèlement sexuel, les sévices et la dé-

considération sont autant d'abus relevés et que le Décret proposé en révision de celui de 1968 se propose de réparer. Vieux de plus de cinquante ans, il était opportun de faire un examen de l'environnement juridique du Travail domestique et de proposer un projet de révision des dispositions législatives et règlementaires organisant le Travail domestique au Cameroun, cela participe de la promotion du travail décent qui est un idéal pour lequel les mandants tripartites travaillent dans sa globalité (ODD n° 8 relative à « défendre les droits des travailleurs, assurer la sécurité sur les lieux du travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes et ceux qui ont un emploi précaire). Le Cameroun a d'ailleurs entamé des actions nécessaires dans le but de procéder à la ratification la Convention 189 de l'OIT concernant le travail décent pour les travailleuses et les travailleurs domestiques reconnaissent l'importance et la nécessité de la sensibilisation dans la sauvegarde des droits de la main d'œuvre domestique.

Obligation pour les employeurs d'immatriculer leurs employés

« Les employeurs ont pour obligations principales d'immatriculer leurs employés de main d'œuvre domestique, après s'être fait eux-mêmes immatriculés, de déclarer les salaires versés ou dus, de prélever et de reverser les cotisations sociales à la CNPS ». Le représentant de la CNPS qui a pris part aux travaux l'a clairement souligné dans son propos.

Il est revenu sur la féminisation de ce secteur d'activités, sur la vulnérabilité qui s'y attache et l'incidence de ces facteurs sur le taux d'affiliation de la main d'œuvre domestique au régime formel de sécurité sociale.

Pourtant, la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale offre désormais aux travailleurs de main d'œuvre domestique la possibilité de s'immatriculer soi-même (immatriculation d'office) lorsque leur employeur est défaillant. Les taux de cotisation qui varient selon la branche couverte sont les suivants: Les prestations familiales (7%), de la branche des risques professionnels (1,75%) ou de la branche des PVID (8,4%= soit 4,2% pour l'employeur et 4,2% pour le travailleur domestique).

Toutefois, des préalables sont requis pour que tout ceci soit effectif, il faudrait commencer par changer de paradigme car la réalité est loin d'être reluisante. On note comme facteurs à éliminer : l'absence d'engouement des employeurs et des travailleurs domestiques ; l'incivisme notoire des employeurs domestiques et leur faible niveau d'instruction; la précarité de l'emploi et l'instabilité des travailleurs domestiques ; l'ignorance du bienfondé d'une couverture sociale et la mauvaise foi des employeurs ; l'absence de localisation et les obstructions au contrôle des employeurs de main d'œuvre domestique ■







SAHAM ASSURANCE AUTO

En cas de panne ou d'accident, nous sommes à vos côtés.

Quel que soit votre type de véhicule, bénéficiez d'offres adaptées à vos besoins En cas de choc ou de panne, le constat et le remorquage de votre voiture sont gratuits Bénéficiez gratuitement d'un véhicule de remplacement en fonction de votre couverture Pour plus de renseignements, rendez-vous dans l'une de nos agences

ASSISTANCE 650 10 81 50



..... Sanlam Avancez librement



TRIE-CREE-GERME

ENCOURAGER LES JEUNES À ENTRE-PRENDRE ET DÉVELOPPER UNE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Par Noé Ndi Mbéré.

Chef du centre de développement de la PME, GICAM



Depuis la création de son Centre de Développement de la PME (CDPME), le GICAM propose aux jeunes, tous les mois, une formation sur la création d'entreprise Cette action rentre dans le cadre de l'appui du GICAM à l'entrepreneuriat. Déjà une centaine de jeunes ont été formés au module CREE.

Les pays africains sont aujourd'hui confrontés à l'épineux problème de l'emploi des jeunes. Au Cameroun, ce problème connait des proportions importantes, ceci malgré les efforts de l'Etat et des initiatives destinées à résorber le chômage. La démographie galopante aggrave d'avantage la situation.est un effet amplificateur de la question de l'emploi car les jeunes constituent un segment important sur le marché du travail.

Selon les données de l'Institut National de la Statistique (INS), le Cameroun abriterait entre 4,5% et 5% de chômeurs pour une population d'environ 20 millions de personnes. Ces taux représentent près d'un million de personnes qualifiées en quête d'un emploi. Dans les grandes métropoles telles que Yaoundé et Douala, le taux de chômage est estimé à 17% de la population active et plus de 70% de ces personnes sont en situation de sous-emploi.

Chaque année, plus de 100000 nouveaux demandeurs d'emploi arrivent sur le marché du travail. Les diplômés de l'enseignement supérieur sont «malheureusement» les plus nombreux dans cette cohorte. En milieu urbain, le chômage touche plus les diplômés ayant suivi un cursus académique général que ceux qui ont reçu un enseignement technique ou professionnel.

L'entrepreneuriat constitue une opportunité pour les jeunes de s'insérer dans la vie active.

C'est dans optique que le GICAM, à travers le CDPME a choisis de proposer mensuellement aux jeunes, des formations sur la création d'entreprise, suivant la démarche proposée par le BIT, à travers son programme GERME.

En tout, le programme comprend trois modules à savoir : TRIE, CREE, GERME.

TRIE: Trouver mon Idée d'Entreprise

Cette formation destinée aux personnes qui souhaite entreprendre et ne savent pas exactement l'activité qu'elles doivent choisir de faire. Ce module permet à chacun de mieux percevoir ses aptitudes personnelles, comprendre l'environnement et les orientations de la demande, et identifiée quelques activités qui peuvent être rentables.

CREE: Créer mon Entreprise

A travers ce module, les personnes ayant déjà identifié les activités qu'elles peuvent mener, apprennent à conduire une étude de marché, en intégrant les plans de vente et les stratégies marketing.

Au sortir des sessions de formation sur ce module, les apprenants finalisent leur Business Plan et ont la possibilité de véritablement comprendre l'activité envisagée et de se lancer.

GERME: Gérer Mieux mon Entreprise

Les entrepreneurs qui ont déjà une activité et souhaite améliorer le pilotage ont, à travers ce module de formation, les outils nécessaires pour y parvenir. Ce module permet de véritablement construire son modèle économique, de définir un plan stratégique ou alors une stratégie de croissance.

Depuis la création du Centre de Développement de la PME, plus d'une centaine de jeunes ont déjà été formés et bénéficient d'un suivi personnalisé afin de véritablement se lancer. L'objectif du GICAM à travers cette démarche est de sensibiliser le maximum d'acteurs sur l'urgence d'investir sur l'entrepreneuriat des jeunes.

Une première expérience avec le Bureau International du Travail (BIT) a permis de booster les activités de 200 femmes entrepreneurs et d'accompagner plus de 100 femmes à se lancer dans l'entrepreneuriat. Cette expérience mérite d'être dupliquée, cette fois ci, en intégrant les jeunes ■







Solutions logistiques intégrées sur mesure

Direction Générale Tel : (237) 243 co 18 28 / 243 co 36 50 Il-mait infogracemes con com

Agence Yaoundé (m. / fax: (237) 222 30 37 00 TRANSMEX TCHAD S.A. Tel: 00033-33525284/6991459 E-mail: inforchadguaraimes-crucum

TRANSIMEX CENTRAPRIQUE SAU Tel: (230:21 61 56 46 E mail: inforcagitransimox ciricom

TRANSIMITX CONGO Office: 00242 04 444 64 34 Fax: 00242 222 940 880 E-mail: miscongogitannimes-cm com TRANSIMEX CHINA Tel: 0005 21 52129025 Fax: 0005 21 52126033

TRANSIMEX France Standard : 0033 951 60 24 10 E-mail: infoparse@transimex.cm.com bransimex.parse@transimex.cm.com





Le Centre de développement de la PME (CDPME)

DES SERVICES SUR MESURE À L'ENDROIT DES PME ET PMI

Par Armelle Ngo Samnick, Agroéconomiste/ Responsable projets CDPME, GICAM

Le Groupement Inter-Patronal du Cameroun, dans son ambition de réorienter ses missions afin de se doter davantage de moyens lui permettant de mettre un accent particulier sur l'accompagnement des PMEs, a mis sur pied dans le cadre de son volet GICAM de services, le Centre de Développement de la PME (CDPME) dont la principale mission est de proposer des services à valeur ajoutée qui correspondent aux besoins spécifiques de la PME camerounaise.

Depuis son lancement en avril 2018, divers services ont été offerts et plusieurs activités réalisées parmi lesquelles: le renforcement de la compétitivité de la PME/PMI à travers les formations, l'appui à la recherche de financement par la prise de contact avec les institutions financières, le développement d'opportunités d'affaires à travers l'organisation de la première édition des Rencontres de la PME, les Rencontres thématiques à travers les séminaires et le soutien à l'entreprenariat par les formations et l'accompagnement des porteurs de projets.

La première année ayant été consacrée à susciter l'intérêt des PMEs et leur proposer des services toujours plus appropriés à leur besoin, le CDPME est en amélioration continue de ses services, et un développement plus accru de concepts plus efficaces en termes de résultats.

C'est dans cette optique du respect de son concept d'amélioration continue que de nouveaux services sont proposés parmi lesquels :

Accompagnement par la méthode 5\$ KAIZEN

Ce service vise à améliorer la qualité des services de la PME/PMI et à maximiser leur rendement. Cet outil qui sera utilisé est une technique japonaise de gestion de la qualité et de l'amélioration continue des produits, services et même des entreprises.

> Les 5S constituent une voie ouverte vers l'amélioration de la Qualité des Services;

- > Un outil de gestion permanente du lieu et de l'environnement de travail;
- ➤ L'amélioration de la satisfaction du personnel à travers l'amélioration de l'environnement du travail est le résultat le plus important recherché par l'approche 5S.

• Montage de business Plan/ Mise en relation bancaire

L'objectif ici est d'apporter des solutions concrètes et pratiques aux porteurs de projets, PME et PMI par :

- La mise à disposition des business plan bancables aux PME demandeurs ;
- L'amélioration de leur relation avec les banques ;
- Et la Facilitation d'accès aux financements.

· Les Déjeuners Eco

Restant dans l'optique d'informer, servir, être à l'écoute des membres et leur apporter des solutions pratiques, Le « Déjeuner Eco » du Patronat est mis en place pour faciliter les échanges et le partage d'idées sur des thématiques bien précises. Mais surtout apporter un début de solutions aux problèmes rencontrés par les PME sur certains sujets susceptibles d'impacter la gestion courante de leur entreprise.

• Partenariats pour le développement des services aux PME

Il est question pour le CDPME dans le cadre de ce service, de rechercher des partenaires techniques et financiers capables d'accompagner financièrement la mise à niveau des entreprises.

Ces nouveaux services, viennent en complément aux services déjà offerts par le CDPME et qui restent d'actualité. Il s'agit entre autres : des formations classiques et à la carte, les séminaires, des rencontres de la PME, du soutien à l'entreprenariat et de l'accompagnement/ conseil des entreprises



NOTRE AMBITION: DEVENIR LE CENTRE DE REFERENCE POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE LA PME CAMEROUNAISE





Déieuner éco du Patronat

GESTION DES RISQUES ET AUDIT DES ASSURANCES D'UNE PME: EXPÉRIENCES PARTAGÉES, RECOMMAN-DATIONS ADOPTÉES

■ Par Armelle Ngo Samnick,

Agroéconomiste/ Responsable projets CDPME, GICAM



Les PME de nos jours font face à de nombreuses interrogations sur les nombreux risques dont font face leurs entreprises et le choix de la police d'assurances à souscrire. Face à cette difficulté, il est utile pour chaque entreprise en quête de réussite financière et qualitative de savoir identifier ces risques mais surtout trouver la stratégie la plus adaptée pour limiter ou réduire l'impact. Ceci passant par plusieurs techniques parmi les lesquelles le choix adéquat des polices d'assurances.

Le GICAM, à travers son centre de développement de la PME (CDPME) a lancé les échanges sur la question ce Mardi 25 Juin 2019 au siège du groupement lors de sa première édition du Déjeuner éco du Patronat sous le thème « Gestion des risques et Audit des assurances d'une PME».

L'expert en charge de l'animation Mr KENGNE Loïc de cette activité a précisé que tout part de l'objectif à atteindre par l'entreprise dans la société et dans son environnement économique. Tout entreprise peu importe son domaine d'activité souhaite :

- ➤ Etre pérenne
- > S'insérer dans le quotidien de la société
- ➤ Satisfaire les parties prenantes mais surtout
- ➤ Gagner de l'argent.

Ce qui devrait la pousser à s'intéresser à tout évènement qui pourrait l'empêcher de réaliser ses profits mais surtout de trouver la solution pour y remédier. La solution proposée est le Risk Management.

I. Le Risk Management

Il se fait en plusieurs étapes :

- ➤ Identification du risque : mise en place d'une base d'incidents passés dans l'entreprise.
- ➤ Evaluation des risques : Prise en compte des probabilités et mesure de l'impact à court, moyen et long terme sur l'entreprise.

- > Analyse des risques : Hiérarchisation des risques préalablement évalués de très rare à très fréquent.
- > Stratégies de gestions des risques: L'évitement (réduire le risque), la rétention (financer), la prévention (agir sur la probabilité et l'impact par la formation des employés aux premiers secours), le transfert (la sous traitance, souscription d'assurance)

Lorsqu'une stratégie est adoptée, les plans d'actions doivent être diffusés avec les délais d'exécution pour faciliter une évaluation d'après travaux.

> La cartographie des risques



"Paritus satulias trapitadias vidantonis per illustin jo pravijeta teges petitolis, vida kustavas

La cartographie ayant été effectuée, il est question pour l'entreprise d'élaborer un programme d'assurances, ensemble des polices d'assurances pouvant lui permettre de couvrir les risques auxquels elle est exposée.

II. Audit des assurances

Elle part du programme d'assurance mis sur pied par la PME à la suite de la cartographie. Le document à soumettre à l'assureur lorsque l'entreprise a déjà une bonne maitrise de ses risques et qu'elle sollicite leur couverture.

Elle consiste à s'assurer que son programme d'assurance est en adéquation avec lesdits risques et le cas échéant, apporter des corrections.

Ainsi s'assurer d'une couverture sur mesure et à bas prix. Ceci en respectant les étapes suivantes :

- ➤ Visite de risque (état des lieux)
- > Evaluation des risques à assurer
- ➤ L'analyse des clauses d'assurances
- > Et la recherche de la bonne compagnie d'assurance

Après des échanges intenses, contributions et questions / réponses qui ont démontré l'intérêt des PME sur la thématique abordée et permis un éclaircissement sur certaines préoccupations, la séance a été clôturée par une photo de famille et une grande satisfaction des participants qui ont appréciés le concept et sollicité de nouvelles éditions





Arbitrage

PETIT DEJEUNER SUR L'ARBITRAGE : SESSION I

Par David Nyamsi, Secrétaire général du Centre d'Arbitrage du GICAM (CAG)



« Petit Déjeuner » sur l'arbitrage, concept mis en place par le Centre d'arbitrage du GICAM (CAG), vise à pouvoir, en une matinée, discuter avec des entreprises de la nécessité de s'arrimer au train des règlements de différends.

Le 7 mai 2019 s'est tenue à Yaoundé dans les locaux de la représentation du GICAM, une rencontre particulière entre le Centre d'Arbitrage et les entreprises de la capitale. En effet, la première session du « Petit Déjeuner » sur l'arbitrage a été mise en place par le Centre d'Arbitrage du GICAM (CAG), dans l'objectif, en une matinée, de discuter avec des entreprises de la nécessité de s'arrimer au train des règlements de différends.

Cette première rencontre a tenu toutes ses promesses. La participation des représentants de onze (11) entreprises autour d'un petit déjeuner dénote bien de l'importance que prennent de plus en plus les Modes Alternatifs de Règlement de Différends (MARD), et de la nécessité qu'ont les services juridiques desdites entreprises de les maitriser totalement

La première partie de l'échange a porté sur l'arbitrage selon le CAG et l'intérêt que les entreprises ont à non seulement comprendre le fonctionnement, mais également en maitrises les avantages. La célérité de la procédure, la maîtrise des coûts, l'expertise de nos arbitres et la confidentialité de la procédure sont entre autres les points débattus. Les entreprises présentes ont été particulièrement heureuses d'apprendre qu'il est des situations dans lesquelles l'Etat, lorsqu'il agit en arbitrage perdait ainsi son immunité d'exécution.

La deuxième partie de l'échange a porté sur la clause compromissoire, ou clause d'arbitrage, ainsi que le Compromis d'arbitrage.

Les participants ont été très enthousiastes d'apprendre à rédiger une clause d'arbitrage complète, non pathologique. Ils ont été encore plus enchantés de se rendre qu'il est possible, lorsque la clause d'arbitrage n'a pas été initialement prévue, de signer avec son cocontractant, un compromis d'arbitrage, ce qui leur éviterait en cas de différends, d'avoir à gérer d'interminables procédures judiciaires et ses multiples recours qui peuvent prendre des années.

A la fin de ce premier « Petit Déjeuner », les participants ont exprimé une grande satisfaction tant sur la qualité des échanges que du respect du temps (certains, cependant, ont fait remarquer qu'ils auraient apprécié que la discussion dure plus longtemps).

C'est en tenant compte de cette 2^{nde} remarque que nous allons au mois d'août 2019, organiser le 2^e « Petit Déjeuner » sur l'arbitrage (le thème sera communiqué ultérieurement), que nous espérons attirera encore plus d'entreprises que la 1^{ère} session ■

visitez notre site web www.legicam.cm





Guichet « Initiative Jeune »

OZFARM: TROIS ANS PLUS TARD

Par Nacisse Chassem,
Représentant Centre-Sud-Est, GICAM



Lauréate du Guichet « Initiative Jeune 2016 » du GICAM qui lui a permis d'avoir le prix du meilleur projet porté par une femme de l'Ambassade de France, OZFARM Sarl, située à Yaoundé au lieu dit Olézoa, est une PME spécialisée dans la transformation de fruits en jus, nectar, sirop à base d'ananas, goyave, gingembre, corossol et dans la distribution de cette production sur le marché de Yaoundé.

Au cours de la visite d'évaluation qui a eu lieu le 08 mai 2019, l'équipe du GICAM et de l'Agence Française de Développement (AFD) a eu le plaisir de constater les évolutions réalisées par OZFARM entre 2016 et 2019. Aujourd'hui cette PME distribue entre 3000 et 4000 bouteilles de jus de fruits de 33 centilitres par mois dans 63 points de vente. Sa cible est composée des grandes surfaces, stations services et salons de coiffure. Son ambition est d'atteindre 200000 bouteilles de jus par jour.

Elle est à la recherche des partenaires notamment des entreprises de capital risque qui l'aiderait à atteindre cet objectif. Sa promotrice estime que l'environnement est favorable mais de plus en plus concurrentiel. L'opportunité de la démographie se dévoile par la taille de la population cible et la demande primaire par individu. Yaoundé compte en effet 2,4 millions d'habitants. L'environnement technologique est aussi déterminant. L'absence

VISITEZ NOTRE SITE WEB

www.legicam.cm

de fournisseur local de ligne de production industriel devient une opportunité car elle est une barrière à l'entrée. Il y a aussi l'environnement financier qui est peu accueillant pour les nouvelles entreprises surtout celles portées par les jeunes.

Le Guichet « Initiative Jeune » du GICAM et le prix l'AFD leur a permis de croire à la faisabilité de leur projet, et leur a donné une impulsion au démarrage de leur entreprise.

Pour rappel, le Guichet « Initiative Jeune » du GICAM est un projet qui sélectionne et accompagne les meilleurs projets de jeunes camerounais et camerounaise de moins de 35 ans ■





SST

LA PROMOTION DE LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL, UN DÉFI À RELEVER!

Par Laure Mandengue, Chef du département juridique et fiscal, GICAM



Les 13 et 14 juin 2019, il s'est tenu un atelier relatif au renforcement des capacités des employeurs sur les nouveaux outils pédagogiques de santé et sécurité au travail.

La rencontre qui concernait les gestionnaires des ressources humaines au premier plan, a débuté par les propos d'ouverture de M. Lassina TRAORE, Spécialiste Technique Principal pour les Activités des Employeurs à la représentation du Bureau International du Travail (BIT) de Yaoundé. Il a réitéré la volonté et la détermination de cette organisation de contribuer efficacement auprès du Groupement pour équiper les entreprises afin d'atteindre les objectifs de développement durable. A sa suite, le GICAM, par la voix de son le Secrétaire Exécutif Adjoint, M. Vincent KOUETE, a exprimé la satisfaction du patronat en général et de la Commission Sociale, Emploi et Acquisition des Compétences en particulier, de la tenue de cet atelier qui s'inscrit en droite ligne de son plan d'action. Il a également manifesté sa reconnaissance envers la quinzaine de participants qui ont répondu favorablement à l'invitation non sans exprimer la gratitude du GICAM à l'endroit du BIT qui est un partenaire technique et financier dans la réalisation de cet atelier. Trois (03) experts commis par le dernier avait la charge d'animer cette plateforme d'échanges et d'apprentissage.

De l'état des lieux sur la situation actuelle de la santé et la sécurité en milieu du travail (SST), il ressort de l'exposé du Dr DIEUBOUE, spécialiste de la question, qu'il existe des lacunes au dispositif de santé et sécurité à cause du manque de professionnels, du défaut des moyens logistiques, de l'absence des centres documentaires pour études et recherches en santé et sécurité au travail. Par ailleurs, on dénote la désuétude des textes de références et l'inexistence des Comités

de santé et sécurité au travail (CSST) dans certaines entreprises et la mauvaise organisation dans d'autres.

En rappel, le contexte de l'élaboration de ces outils de formation est né de la volonté des mandants tripartites de contribuer à l'amélioration des conditions de travail et l'accroissement de la productivité. A cet effet, les experts ont présenté le cadre juridique sur lequel se fonde la promotion de la santé et la sécurité au travail ; ces textes sont à la fois internationaux, régionaux et nationaux.

La Santé et la Sécurité en Entreprise

La promotion de la santé et la sécurité au travail est une préoccupation à la fois technique et



politique. Elle regorge les disciplines relatives à la médecine du travail et à l'hygiène. Raison pour laquelle chaque entreprise devrait avoir en son sein un système de management de la sécurité et la santé au travail (SMSST), avec pour composante une politique y afférente, une organisation, une planification et mise en œuvre, une évaluation, des actions en vue de l'amélioration et des audits, explique le Dr DIEUBOUE.

Il convient de noter qu'il est possible de créer des Comités autonomes aux entreprises et des comités interentreprises. Chaque membre d'un Comité de Santé et Sécurité au Travail doit être capable d'identifier un facteur de risque en milieu professionnel, c'est-à-dire toute chose qui, sur le lieu de travail, peut causer un dommage corporel (accident de travail ou maladie professionnelle).

D'après le Dr EYOUM, Directeur de la Santé et la Sécurité au Travail du Ministère du Travail et de la Sécurité sociale, la promotion de la santé et la sécurité au travail passe également par la prise en compte d'éléments aussi dévastateur que



sournois que sont les problèmes psychosociaux des travailleurs ainsi que les affections liées au VIH et au sida

en milieu du travail. La survenance des pathologies est due à plusieurs faits tels que le stress, l'alcool et les drogues, le tabac, la violence, le VIH et le sida. Tous ces facteurs ont des points communs car ils coûtent chers à l'entreprise et font baisser la productivité; ils se manifestent même au-delà du lieu du travail et exigent des stratégies bien spécifiques pour les juguler. La bonne gestion de ces problèmes se fait à travers un système de management qui comprend une politique organisationnelle (implication des principaux dirigeants), la planification et la mise en œuvre (travail en harmonie avec les autres), l'évaluation et les actions de correction (engagement sur la voie de l'amélioration continue).

De plus, les violences et harcèlement sont également réels en entreprise. Des actions concrètes doivent être menées en entreprise pour lutter contre ce fléau, notamment des activités de formation et de sensibilisation, intégrer dans le plan des Comités d'hygiène et de sécurité des sessions de causerie éducatives.

Dr. KEMMEGNE pour sa part explique pourquoi une politique sur le VIH et le Sida doit être adoptée en entreprise, compte tenu de son aspect sensible. La direction de l'entreprise doit être engagée et déterminée à lutter contre le VIH en promouvant la stratégie de réductions des comportements à risque et en renforçant le dispositif de dépistage.

Durant ces deux jours de renforcement des capacités, les participants ont acquis des outils nécessaires pour la mise sur pied des CSST au sein de leur structure afin de contribuer à son rayonnement et de prévenir les risques. Désormais, il appartient aux gestionnaires des ressources humaines de convaincre l'organe de direction d'en créer au sein de leur structure pour un meilleur suivi de l'environnement des travailleurs et un rendement optimal.

De telles initiatives doivent être renouvelées d'après les participants et de façon régulière. Le représentant du BIT a aussi exprimé sa satisfaction sur le bon déroulement des travaux et a encourager les bénéficiaires de cet atelier à faire bon usage de la connaissance acquise. Les chantiers de la Commission Sociale, Emploi et Acquisition des Compétences se poursuivent dans ce sens pour un meilleur « GICAM de services »!



VISITEZ NOTRE SITE WEB

www.legicam.cm





Figures et tendance du 1er trimestre 2019

LA REPRISE SE MAINTIENT MAIS LA PRESSION FISCALE OBLIGE LES CHEFS D'ENTREPRISES À LA PRUDENCE

Par Par Abraham Kuate,

Chargé d'études économiques et de la documentation, GICAM

Ce Tableau de Bord trimestriel de l'Economie publié par le GICAM présente la tonalité des activités économiques au 1 er trimestre 2019, reflétée par les opinions exprimées par les chefs d'entreprises sur l'évolution de l'activité dans leurs entreprises respectives. Une analyse est aussi faite sur les anticipations de ces derniers sur le deuxième trimestre 2019. En termes d'analyse, il s'agit de faire des comparaisons avec les tendances observées lors du trimestre précédent.

1- Tonalité des activités au 1er trimestre 2019 : Chiffre d'affaires en hausse chez une majorité et pression fiscale en cours de stabilisation

Au cours du premier trimestre 2019, une majorité des chefs d'entreprises indiquent avoir observé une tendance à la hausse de leurs chiffres d'affaires par rapport au trimestre précédent. La pro-

portion de répondants concernés (55%) par cette modalité est d'ailleurs plus élevée que celle observée au 4ème trimestre 2018 et ce, malgré le taux de pression fiscale qui demeure largement perçu comme étant élevé.

Les opinions concernant l'évolution des stocks sont plutôt équilibrées avec cependant une légère prépondérance à la stabilité. Il en est presque de même pour les investissements et pour l'endettement.

La trésorerie s'est cependant inscrite à la dégradation dans une majorité de cas (42% contre 38% au trimestre précédent).

La perception d'une fiscalité au caractère contraignant reste largement partagée avec une majorité de 60% de chefs d'entreprises qui indiquent avoir subi une pression fiscale plus forte. Cette proportion est cependant en légère baisse par rapport au trimestre précédent. Il y a lieu de penser que les mesures nouvelles de la loi de finances 2019 sont progressivement appréhendées par les entreprises.

Paramètres	HAUSSE	STABLE	BAISSE	SANS AVIS	TOTAL
Tendance du Chiffre d'Affaires	55,0%	12,5% ≥	32,5%7	0,0%	100%
Tendance des stocks	25,0% ↘	30,0% ⊻	25,0% 7	20,0%	100%
Tendance de l'endettement	25,0% ≥	47,5% 7	15,0% ≥	12,5%	100%
Tendance de la trésorerie	27,5% ≥	27,5% 7	42,5%7	2,5%	100%
Tendance des investissements	30,0% ↘	32,5% ≥	37,5%7	0,0%	100%
Tendance de la pression fiscale	60,0%≱	37,5% 7	2,5% 🗸	0,0%	100%
Tendance des effectifs	22,5% ⊻	57,5%	17,5% ⊻	2,5%	100%

^u = Indique une proportion en baisse par rapport à celle du trimestre précédent

Grâce aux sept marqueurs qui figurent en entrée du tableau ci-dessus, il apparaît que malgré des résultats financiers relativement en embellie, l'évolution des autres paramètres induisent une certaine prudence de la part des chefs d'entreprises. Il s'agit notamment de l'endettement, de

Aussi, une majorité d'entreprises (57,5%) a observé une a maintenu inchangé le volume de leurs effectifs. Une proportion moins importante de chefs d'entreprise (17,5%) a annoncé avoir eu à réduire les effectifs par rapport à celle observée au trimestre précédent (26%).

la trésorerie, et de la pression fiscale.

L'on note tout de même une certaine réserve de la part dirigeants qui affichent plutôt un comportement modéré au regard des recrutements qui ont accru les effectifs uniquement chez 22,5% contre 24% au 4ème trimestre 2018.

La relative embellie de l'activité pourrait résulter d'un effet de rattrapage et d'adaptation des entreprises au contexte de crise que connaît le pays.

2 - Tendance anticipée pour le 2ème trimestre 2019 : Recours à l'endettement face à la dégradation anticipée de la trésorerie

L'activité est anticipée à la hausse pour une grande partie des entreprises qui à 43% expriment une opinion défavorable par rapport à la hausse du chiffre d'affaires.

Le regain d'activité observé au 1 er trimestre devrait se traduire par un épuisement de stocks et l'assèchement de la trésorerie anticipée par 43% des chefs d'entreprises pourrait se traduire par un recours plus marqué à l'endettement. De fait, seul 13% des interviewés anticipent une baisse de leurs recours aux crédits.

Au 2nd trimestre comme au 1er, une tendance lourde se maintient : la perception très oppres-



 ^{¬=} Indique une proportion en hausse par rapport à celle du trimestre précédent

 → = Indique une proportion identique à celle observée le trimestre précédent

	HAUSSE	STABLE	BAISSE	Sans Avis	TOTAL
Tendance du Chiffre d'Affaires	43% ⊻	28% 7	23% <mark>7</mark> /	8%	100%
Tendance des stocks	15% ⊻	30% ↘	25% 7	30%	100%
Tendance de l'endettement	30% <mark>></mark>	38% →	13%7	20%	100%
Tendance de la trésorerie	20% 🛂	28% ↘	43% 7	10%	100%
Tendance des investissements	25% ↘	35% ↘	33% 7	8%	100%
Tendance de la pression fiscale	60% <mark>⊻</mark>	30% 🗷	3%.7	8%	100%
Tendance des effectifs	20% ↘	55% ⊻	18% 🛂	8%	100%

Les opinions sur les projections en termes d'investissements et de recrutements pâtissent de cette crainte de voir la pression fiscale s'accentuer. Seulement un quart des chefs d'entreprises projettent d'améliorer leurs efforts en investissements et seulement un cinquième pensent procéder à des recrutements pour accroître leurs effectifs.

3 - Faiblesses et menaces relatives à l'environnement : les entraves majeures demeurent la difficulté d'accès aux devises et l'insécurité

L'environnement économique continue d'être im-

pacté négativement par un certain nombre de facteurs récurrents. Treize paramètres ont été retenus pour évaluer le poids des faiblesses internes ou des menaces relatives à l'environnement des affaires.

Parmi ces 13 paramètres, le retard de paiement, l'insécurité dans le Sud-Ouest et le Nord-Ouest, les difficultés d'accès aux devises, les tracasseries administratives, le retrait de la CAN 2019 sont ceux qui ont constitué, aux yeux des chefs d'entreprises, les menaces ou les faiblesses les plus sérieuses pour les entreprises.

(i) Il ressort ainsi dans le tableau ci-dessous que les opinions se sont exprimées à 80% pour désigner les difficultés d'accès aux devises comme principal problème qui entrave les activités économiques au cours du trimestre. La proportion des chefs d'entreprises pour lesquels ce facteur a constitué une entrave TRES IMPORTANTE est quasiment passée du simple au double en un trimestre. Les chefs d'entreprises souhaitent, entre autres, une période transitoire pour l'entrée en vigueur des nouvelles conditions de change.

(ii) Viennent ensuite les difficultés liées aux retards de paiement. Ici 60% des opinions exprimées indique cette entrave comme étant très importante, malgré une relative de la proportion des chefs d'entreprises concernés par rapport au 4ème trimestre 2018 au cours duquel elle était de 68%.

	Très	Important	Peu	Sans	
2.1) FAIBLESSES ET MENACES	important	Important	important	avis	TOTAL
Insuffisance de la demande	27,5% ⊻	27,5% ≥	45,0%	0,0%	100,0%
Insuffisance des capacités	10,0% 7	25,0% ⊻	62,5%≱	2,5%	100,0%
Insuffisance du personnel qualifié que vous avez des difficultés à accroitre		20,0% 🗸	70,0%	0,0%	100,0%
Difficultés d'accès aux financements	30,0% ⊻	22,5% ≥	42,5%7	5,0%	100,0%
Difficultés d'approvisionnement	27,5% ↘	32,5%7	30,0% ⊻	10,0%	100,0%
Insuffisance d'énergie électrique et des autres					
infrastructures	32,5% ≥	32,5%7	35,0% ≥	0,0%	100,0%
Concurrence déloyale	47,5% ≥	20,0% 7	30,0% ≥	2,5%	100,0%
Tracasseries administratives	42,5% ≥	42,5% 7	15,0% ≥	0,0%	100,0%
Retard de paiement	60,0%₩	20,0% 7	20,0% 🛂	0,0%	100,0%
Difficultés d'accès aux devises	70,0%	10,0% 🛂	20,0%7	0,0%	100,0%
Insécurité dans les régions du SW et NW	55,0%	27,5% ↘	17,5%7	0,0%	100,0%
Nouvelles dispositions de la LDF 2019	27,5%	47,5%	22,5%	2,5%	100,0%
Retrait de l'organisation de la CAN 2019	30,0%	32,5%7	35,0%	2,5%	100,0%
Embouteillages routiers	2,5%	0,0%	0,0%	97,5%	100,0%

- ש = Indique une proportion en baisse par rapport à celle du trimestre précédent
- 7= Indique une proportion en hausse par rapport à celle du trimestre précédent
- → = Indique une proportion identique à celle observée le trimestre précédent

iii) En termes d'importance, la troisième entrave au développement des affaires au cours du trimestre l'insécurité dans les régions du Sud-ouest et Nordouest. Au total, 82,5% des chefs d'entreprises estiment que cette situation freine leur déploiement de manière importante ou très importante. Cette dernière modalité en particulier concerne 55% de l'échantillon interrogé; proportion par ailleurs en hausse dans l'intervalle des deux trimestres.

(iv) d'autres contraintes non négligeables exprimés par les chefs d'entreprises sont, entre autres, sont : la Concurrence déloyale, les tracasseries administratives, les difficultés d'accès aux financements et le retrait de l'organisation de la CAN 2019. Dans ce palier, les tracasseries administratives ont été un frein pour 85% des opinions exprimées.

Par ailleurs, certains entraves dont l'impact sur les activités des entreprises est peu important, l'insuffisance du personnel qualifié (70%) et l'insuffisance des capacités productives (62%) et dans une moindre mesure l'insuffisance de la demande.

Autrement dit, les entreprises souffrent d'une sous utilisation des leurs capacités de production et parviennent assez bien à assurer leurs besoins en termes e recrutements.



D'autres préoccupations ont été évoquées par les chefs d'entreprises telles que la réglementation environnementales et notamment celle concernant les emballages plastiques, la fiscalité sur les emplois temporaires, les difficultés d'obtention de visas pour les touristes, l'application de la TVA sur les contrats d'assurance vie et d'assurance maladie.

4 - Forces et opportunités : La disponibilité des facteurs de production a permis d'honorer les commandes en instance

Cette édition du tableau de bord a interrogé les chefs d'entreprises sur le poids de cinq facteurs dans les performances réalisées par leurs unités de production. Ainsi, au cours du 1er trimestre 2019, il apparaît, selon les opinions exprimées par les chefs d'entreprises que l'embellie relative observée tient essentiellement à la disponibilité des facteurs de production (équipements, ressources humaines, financement, intrants, infrastructures, ...). Leur disponibilité a été un facteur très important ou important selon 57,5% des chefs d'entreprises. L'amélioration de l'offre en énergie pourrait figurer parmi ces facteurs.

Ceci semble avoir permis aux entreprises de satisfaire des commandes en instance puisqu'au même moment, 50% des répondants estiment n'avoir pas observé pas bénéficié d'une hausse de la demande ou de nouvelles opportunités de marchés.

	Très		Peu	Sans	
2.2 FORCES/OPPORTUNITES	important	Important	important	avis	TOTAL
Hausse des commandes / opportunités					
de marchés	25,0% ⊻	22,5% 💆	50,0% 7	2,5%	100,0%
Accessibilité et coût des matières					
premières	17,5% <u>v</u>	30,0% 💆	35,0% ⊻	17,5%	100,0%
Facteurs de production	17,5% <u>v</u>	40,0% 7	22,5%⊻	20,0%	100,0%
Amélioration de l'environnement des					
affaires	25,0% ⊻	27,5% 🛪	42,5% 7	5,0%	100,0%

Δ = Indique une proportion en baisse par rapport à celle du trimestre précédent

Dans l'attente de l'effectivité de l'exécution du budget de l'Etat, il est donné de penser que les entreprises ont profité pour rattraper certaines commandes de 2018.

Malgré la pression fiscale, une bonne moitié des chefs d'entreprises (52,5%) indiquent avoir pu compter sur des réformes d'amélioration du climat des affaires de manière très importante ou importante. Cette proportion est cependant en retrait de celle observée au trimestre précédent (66%), preuve que le caractère plus répressif de certaines dispositions de la loi de finances 2019 pèse déjà dans la balance. Les entreprises sollici-

tent en outre une dématérialisation plus poussée des procédures fiscales et notamment la délivrance des quittances de paiement des impôts et taxes en ligne comme cela est actuellement fait pour l'attestation de non redevance.

S'agissant des matières premières, les avis des chefs interrogés sont assez partagés sur l'importance de leur disponibilité et sur le caractère incitatif ou non de leurs coûts



^{7 =} Indique une proportion en hausse par rapport à celle du trimestre précédent

^{→ =} Indique une proportion identique à celle observée le trimestre précédent

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ADHÉRENTS



CAMWATER

La Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) est une société à capital public, dotée de la personnalité juridique et financière, créée par le Décret N° 494 du 31 décembre 2005 et réorganisée par le Décret N°2018/144 du 20 février 2018

Placée sous la tutelle technique du Ministère de l'Eau et de l'Energie, et la tutelle

financière du Ministère des Finances, la CAMWATER a pour objet la gestion des biens et droits affectés au service public de l'eau potable ainsi que l'exploitation du service public de production, de transport, de distribution et de commercialisation de l'eau potable en milieu urbain et périurbain.

Siège: Koumassi • Web: www.camwater.cm • BP 524 Douala Tel: 00 237 334 422 956 • Fax: 00 237 334 422 956 Camwater Facebook Officiel • Call Center/ Centre d'Appel: 8121



DOHONE

L'entreprise **DOHONE SA** a été créée le 08 février 2019 par Wilfreid NGAH NANGA.

DOHONE propose une kyrielle de sous-produits et de service tels que : la mise sur pied de Terminaux de Paiements Electronique pour tous types d'établissements de commerce: l'octroi du mode API (tout en un) pour les sites de e-commerce ; l'achat et re-

charge des cartes Visa prépayées ; suivi du budget ; achat en ligne ...

Située à Yaoundé au lieu-dit entrée foyer Bandjoun, elle a aussi une représentation commerciale dans la ville de Douala plus précisément à Akwa au lieu-dit Total Equinoxe.

Contacts: +237 243 26 59 18 • infos@my-dohone.com



NACYDATE

NACYDATE Sarl est une jeune entreprise créée en Février 2018 par Alice NJOPKOU-FODOUOP et son époux Nino NJOPKOU

L'entreprise exerce dans :

1. l'aménagement et la décoration d'espaces de travail (design, construction, réfection) afin de les rendre user-friendly (aspects UX) et agréables à vivre (aspects

UI) pour les travailleurs. Cette activité de Design/Créativité et de construction/rénovation est portée par Alice.

2. La Communication Digitale des entreprises en les accompagnants sur la présence en ligne, le Support-Utilisateurs online ainsi que le Service Client digital. Cette activité est portée par Nino

Localisation: Douala-Makepe • **Contacts**: nino@nacydate.com, **Tél.**: +237 693 47 99 57



STYLE .COM SARL

STYLE.COM SARL est une entreprise de prestation de services crée en 2008 comme ETS et est devenue SARL en 2010 dont la première agence et siège sociale est à douala COAF entre la boulangerie COAF et la banque CCA. Elle dispose de trois (03) autres agences de ventes dans

la même ville dont une a AKWa face boutique IDEAL, une au MARCHE SAKER et la dernière a PK 10 immeuble belle vue. L'agence de COAF et siège social a pour activité principale la distribution des produits de téléphonie mobile. Mme TEMGOUA DIDY AIMERANCE directrice générale et promotrice, ayant débuté comme gestionnaire d'une cabine téléphonique, est dotée d'une forte expérience dans la distribution depuis 2003 jusqu'à nos jours.



La Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS) a été créée par la loi n°67-LF/8 du 12 juin 1967, pour assurer la gestion du régime des prestations familiales, dans le cadre de la politique générale du gouvernement. La loi n°69-LF-18 du 10 novembre 1969 portant régime d'assurance, pensions de vieillesse, d'invalidité et de décès

institue son financement par le recouvrement des cotisations sociales auprès des employeurs et des salariés. Elle sera complétée par l'ordonnance n°73-17 du 22 mai 1973 portant organisation de la prévoyance sociale et qui confie à l'organisme, la gestion des diverses prestations prévues par la législation de protection sociale des travailleurs et leurs familles. La loi n°77-11 du 13 juillet 1977 portant réparation et prévention des accidents et des maladies professionnelles confère quant à elle, la couverture et la gestion des risques professionnels à la CNPS, abrogeant ainsi la législation antérieure issue de l'ordonnance 59-100 du 31 décembre 1959 qui confiait la gestion de ces risques aux compagnies privées d'assurance. Placée sous la tutelle du ministère du Travail et de la Sécurité sociale, la CNPS a pour missions régaliennes : le recouvrement des cotisations sociales des travailleurs (qui constituent sa principale source de financement) et le paiement des prestations sociales aux travailleurs ou à leurs ayants droits.

La CNPS c'est:

- 7 Directions centrales
- 4 Directions régionales (Littoral/Sud-Quest : Centre/Sud/Est : Ouest/ Nord-Ouest et Adamaoua/ Nord/ Extrême)
- 38 Centres de prévoyance sociale à travers les 10 régions
- 4 Formations sanitaire dont le Centre hospitalier d'Essos (Ydé), le Centre médico-social de Garoua, le Centre médico-social de Maroua, la PMI de Bertoua.
- 2 657 personnels au 31 décembre 2018
- Sièae : Yaoundé



CABINET NYEMB

I-/ PRESENTATION

A) Promoteur

Avocat au Barreau du Cameroun depuis 1991.

Maître Jacques NYEMB, a fondé le Cabinet Nyemb, en 1996 par Jacques NYEMB est l'un des princi-paux cabinets d'avocats indépen-dants en Afrique subsaharienne, dont la vision est de faire du

droit un outil de transformation économique de l'Afrique.

II-/ ACTIVITES

Projets & Opérations: Corporate & Private Equity, Investissements sur projets, Banque & Finance

Politiques Publiques et Réglementation: Politiques Publiques,

Réglementation, Affaires Publiques;

Contentieux et Résolution des Différends: Contentieux, Arbitrage & Médiation, Contentieux, Fiscal Restructuration

Administration Juridique: Gouvernance, Conformité, Gestion de Projets et de Contrats.

III-/ LOCALISATION

227 rue de l'Hôtel de Ville Bonanio, BP: 4163, Douala, Came-

Téléphone: +237 2 33 43 41 41 • Fax: +237 2 33 43 41 01 Email: contact@cabinetnyemb.com





BULLETIN DU PATRONAT

TRIMESTRIEL D'INFORMATION DU PATRONAT CAMEROUNAIS

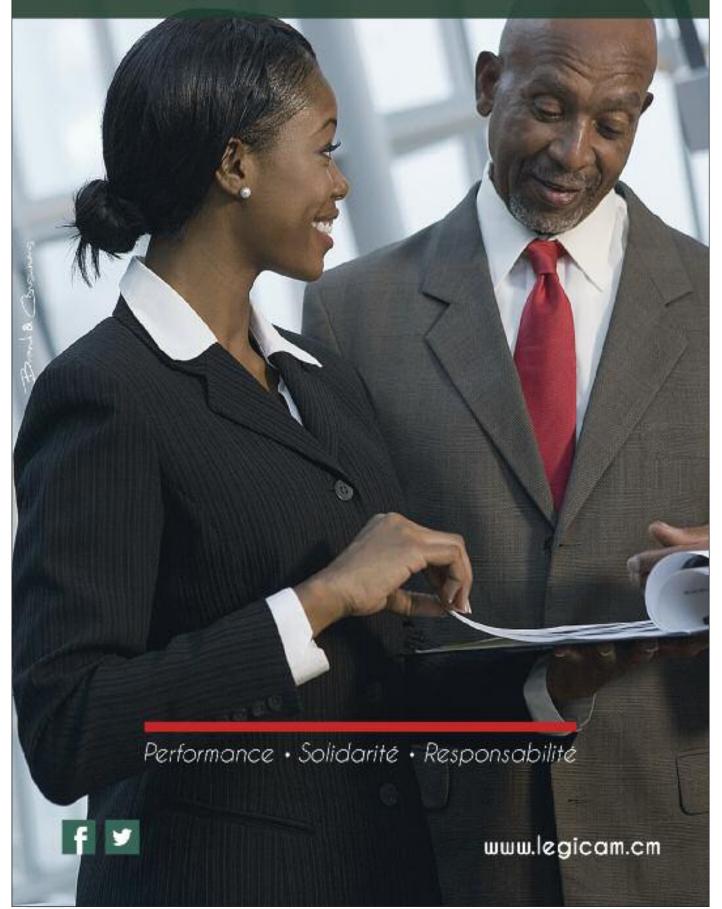
ABONNEMENT POUR INSERTIONS 2019

(Tenant lieu de bon de commande)

PMI/PME 01	≤ 3 Milliards Pour 03 parutions 850 000 ×3 □ 700 000 ×3 □ 850 000 ×3 □	Pour 04 parutions 800 000 ×4 650 000 ×4 800 000 ×4	Pour 01 parution 1 200 000 1 000 000	Pour 02 parutions	Pour 03 parutions	Pour 04 parutions
750 000 x2	850 000 x 3	800 000 x 4	1 200 000 🗌		·	 '
900 000 x 2	850 000 x 3	_	1 000 000 🗌			
		800 000 × 4		900 000 x 2 🔲	850 000 x 3 🔲	800 000 x 4 🔲
00		000 000 x 1	1 200 000	1 100 000 x2	1 000 000 x 3	900 000 x 4
	1 000 000 x3	900 000 x 4 🗌	1 500 000 🗌	1 300 000 ×2 🔲	1 200 000 x 3 🔲	1 100 000 x 4 🔲
00	350 000 ×3 🔲	300 000 x 4 🔲	600 000 🗌	550 000 × 2 🔲	450 000 x 3 🔲	400 000 x 4 🔲
00	170 000 x 3 🔲	150 000 x 4	350 000 🗌	300 000 x2 🔲	250 000 x 3 🔲	200 000 x 4 🔲
hèque	Esp EC B.P. 1925	pèces DOUALA	Vire	ement à l'o	••••••	
	hèque	hèque Esp 90 1001 - 48 BICEC B.P. 1925	hèque Espèces 90 1001 - 48 BICEC B.P. 1925 DOUALA	hèque Espèces Vire 90 1001 - 48 BICEC B.P. 1925 DOUALA	hèque Espèces Virement à l'o	90 1001 - 48 BICEC B.P. 1925 DOUALA



Partager les expériences, pour rester compétitif







LA DISPONIBILITÉ DES PRODUITS, NOTRE LEITMOTIV

déclaré de rendre disponibles les produits à travers le Cameroun renforcement de ses capacités de stockage. Ledit programme a pour objectif et de la distribution à travers le pays, la Société Camerounaise des Dépôts Afin d'assurer la disponibilité des produits dont elle a la charge du stockage Pétroliers (SCDP) a mis sur pied un vaste programme d'augmentation et de

dudit dépôt augmenter de 60% d'au moins 2.500 tonnes de GPL par rotation et a vu les capacités de stockage chacune, la mise en œuvre de ces nouvelles sphères permet la réception au Centre emplisseur Gaz de Bonabéri, à Douala ; D'une capacité de 500 TM Dans ce cadre, le stockage de Gaz de Pétrole Liquefié (GPL) a été augmenté

d'accroissement des capacités de GPL sont en cours d'étude afin de mettre capacité d'enfutage de 12.000 bouteilles par jour. Plusieurs autres projets efficient des régions du Centre, du Sud et de l'Est avec notamment une 500TM à 1.000TM. Une augmentation qui permet un approvisionnement extension de sa capacité de stockage de gaz domestique qui est passée de le public à l'abri d'éventuelles pénuries. Dans le même temps, en 2016, à Yaoundé, le dépôt de Nsam a connu une

stratégie d'approvisionnement efficient du Cameroun en produits pétroliers. Hydrocarbures de Kribi se présente également comme une alternative à la Pour ce qui est des produits blancs, le projet de construction du Terminal à

Tel: +237 233 40 54 45 | 233 40 38 32 Website: sodp.cm Localisation: Rue de la Cité Chardy, Carrefour Agip





www.lesbrasseriesduramemun.com/fr/groupe-sabc

Depuis 70 ans Le Groupe SABC s'engage dans la responsabilité sociétale

La vision du Groupe SABC est d'être le leader agro-industriel régional de référence dans la production et la commercialisation de boissons alimentaires au sein d'une organisation performante, rentable, moderne et citoyenne, où « Depuis 70 ans, chaque produit du Groupe SABC est un engagement au développement du Cameroun ».

Le Groupe SABC à ainsi construit son programme de RSE avec comme slogan « Vous êtes au cœur de notre vie », autour de cinq axes sociaux : Education, Santé, Environnement, Sport, Arts & Culture.

Notre vocation avec ce programme RSE est de : procurer du bonheur, faire vivre un espair, restaurer un sourire, s'intéresser aux autres, créer de la valeur, accompagner la performance de l'ensemble de notre écosystème, offrir avec la DQHSE et les Ressources Humaines un cadre de travail sécurisé à nos collaborateurs, protéger l'environnement et « brasser » nos talents.

Notre leadership est en définitif un leadership social parce que nous avons l'intime conviction que le respect de nos valeurs
— Performance, Responsabilité, Intégrité, Loyauté, Professionnalisme, Innovation —
donne un sers à notre projet d'entreprise et à notre engagement citoyen, afin que demain soit fait de plus d'écoute, d'innovation et
d'implication sociale, pour avancer ensemble.



